

L'ACTION NATIONALE

Volume LXX, Numéro 9

Mai 1981

\$2.

TÉLÉGRAMME ET ZÉROS

par Jean Genest

LE QUÉBEC DOMESTIQUÉ

par Jean-Baptiste Giroux

CONFÉRENCE DE PRESSE

par John Grube — Patrick Allen et
F.-A. Angers

CHRONIQUE DE LA LANGUE

par l'Illettré

LE P. JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, S.J.

par Richard Arès

JOSEPH-ÉNA GIROUARD ET SON TEMPS

par Jean Genest

AU FIL DE L'ACTUALITÉ

par Patrick Allen

VOUS ET NOUS

**ENSEMBLE...
POUR LA VIE**

ASSURANCE-VIE

- ✓ Avec ou sans participation
- ✓ Sécurité familiale
- ✓ Éducative
- ✓ Commerciale
- ✓ Hypothécaire

RENTES

- ✓ Viagères
- ✓ Épargne-retraite
- ✓ Écono-rente
- ✓ À versements invariables

ASSURANCE COLLECTIVE

- ✓ Vie
- ✓ Indemnité hebdomadaire
- ✓ Assurance-maladie
- ✓ Dentaire
- ✓ Rente mensuelle d'invalidité

PLANIFICATION SUCCESSORALE — CONVENTION ENTRE ASSOCIÉS



**L'ÉCONOMIE
MUTUELLE-VIE**

SIÈGE SOCIAL:

385 est, rue Sherbrooke,
Montréal, Qué. H2X 3N9
Tél. 842-8221

AGENCES ET UNITÉS

Drummondville, Granby, Joliette,
Laval, Mont-Laurier, Montréal,
Ottawa, Québec, Rive Sud,
Saguenay - Lac St-Jean,
St-Hyacinthe, Sherbrooke,
Thetford-Mines

L'ACTION NATIONALE

Volume LXX, Numéro 9

Mai 1981

\$2.

TABLE DES MATIÈRES

JEAN GENEST: Télégramme et zéros	715
JEAN-BAPTISTE GIROUX: Le Québec domestiqué ..	726
JOHN GRUBE — PATRICK ALLEN — F.-A. ANGERS: Conférence de presse	737
L'ILLETTRÉ: Chronique de la langue	753
RICHARD ARÈS: Le P. Joseph-Papin Archambault, S.J.	757
JEAN GENEST: Joseph-Éna Girouard et son temps .	765
PATRICK ALLEN: Au fil de l'actualité	791

POURQUOI LES LIBÉRAUX ONT-ILS PERDU? Les vraies raisons

- 1 — Parce que M. Ryan a projeté une image de lui-même inacceptable, indigérable, pourrie d'individualisme.
- 2 — Parce que le Parti libéral du Québec a été perçu comme le Parti des Anglais, des hommes d'affaires et de l'establishment québécois.
- 3 — Parce que le Parti libéral du Québec semblait devenu une succursale d'Ottawa, prêt à toutes les concessions.

**Bref, les Franco-Québécois ont voté à 2 contre 1,
contre eux.**

SNQ Centre du Québec	HOMMAGE
BIJOUTERIE POMPONNETTE Inc. J. Brassard, prés. 256 est, rue Ste-Catherine Montréal H2X 1L4 — 288-3628-29	BIJOUTIER
CAISSE POP	CAISSE POPULAIRE DE SAINT-JACQUES 1255, rue Berri Montréal, H2L 4C6 Tél.: 849-3581 Directeur: Marcel Beauchemin
F.X. LANGE INC. ACIER DE STRUCTURE SECOND TIGE À BÉTON — PLAQUES 10530 est, boul. Henri-Bourassa MONTREAL H1C 1C6 — 648-7445	FER
TRADUCTION	CLAUDE-PIERRE VIGEANT, traducteur et publiciste 604, rue Waterloo, LONDON - ONTARIO N6A 4E3
GROULX, CADIEUX & MONGEAU Notaires Yvon Groulx, b.a., l.ph., ll.l. Gilles Cadieux, b.a., ll.l. Denis Mongeau, b.a., ll.l. J.-C. Larocque, b.a., ll.l. 4416, boul. Pie-IX Tél.: 254-9435	

Le Mouvement national des Québécois demande la souveraineté

SNQ ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	14,000 membres
SNQ CÔTE-NORD	1,400 membres
SNQ EST DU QUÉBEC	34,000 membres
SNQ DES HAUTES RIVIÈRES	13,875 membres
SNQ DU LANAUDIÈRE	28,000 membres
SSJB DE MONTRÉAL	13,000 membres
SNQ OUTAOUAIS	1,050 membres
SNQ RÉGION DE L'AMIANTE	3,900 membres
SNQ RÉGION DE LA CAPITALE	100 membres
SNQ DES LAURENTIDES	13,000 membres
SNQ SAGUENAY-LAC ST-JEAN	8,000 membres
SNQ RICHELIEU-YAMASKA	9,500 membres
SNQ RICHELIEU-ST-LAURENT	4,500 membres
SNQ DES CANTONS	350 membres

On demande un jour à M. Jacques Parizeau, ministre des Finances: Espérez-vous gagner le référendum en faveur de l'indépendance du Québec alors que les fédéralistes et le gouvernement fédéral jettent cent millions de dollars dans la lutte?" Il répondit: "Le gouvernement fédéral et les Anglo-Canadiens ont toujours eu plus d'argent que nous! Mais nous, nous avons les hommes et les femmes du Québec qui font la majorité! Votre mouvement n'a-t-il pas 160,000 membres?"

HOMMES ET FEMMES DU QUÉBEC, PRENEZ VOTRE PAYS EN
MAIN!

VOUS FAITES LE PAYS!
LE QUÉBEC N'EST PAS À VENDRE!

AVOCATS

GUY BERTRAND & ASSOCIÉS, Avocats

42, Sainte-Anne, suite 200,
Québec, Qué. G1R 3X3
Tél.: 692-3951

Guy Bertrand, Gilles Grenier, Louise Otis

COMPTABLES

DESFORGES, GERMAINS & ASSOCIÉS

Comptables agréés

210 ouest, boul. Crémazie,
suite 2
Montréal 354 — Tél.: 388-5738

UN GROUPE D'AVENIR

Que vous ayez besoin de services

- d'épargne
- de crédit à la consommation
- de fiducie
- de crédit commercial
- ou autres

la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins,
un groupe dynamique en plein essor,
est en mesure d'y répondre par l'entremise

**des Caisses affiliées
de Fiducie Populaire
de Crédit Populaire Fedmon**

Alors ne cherchez plus!

Le **GROUPE D'AVENIR**
est présent, pour vous,
prêt à vous aider.



FÉDÉRATION DE MONTRÉAL
DES CAISSES DESJARDINS

LAINE**LAINE PAUL GRENIER ENR.**Spécialité:
laine du Québec2301 est, rue Fleury
Montréal H2B 1K8
388-9154**TRADUCTIONS JANUS**AU MESSAGE ORIGINAL
SON JUMEAU IDENTIQUE,
LE MESSAGE TRANSPOSÉ.3185, rue Fendall,
Montréal, Québec
H3T 1N3

Tél.: (1-514) 738-3125

RAYMOND CAMUS INC.

Courtiers en valeurs mobilières

1200, ave McGill College, chambre 1400, Montréal H3B 4G7
OBLIGATIONS — Actions et Fonds mutuels
Tél.: 879-1714**QUINCAILLERIE****ÉDOUARD ROY & FILS LTÉE**
Quincaillerie en gros
exclusivement4115 est, rue Ontario, Mtl H1V 1J8
Tél.: 524-7541**IRRIGATION ET ÉTENDAGE
DE PURIN POUR JARDINAGE****APPELEZ: 1-514-588-2808***N'hésitez pas à appeler
un spécialiste: M. Muloin***M. RÉJEAN MULOIN,**Casier postal 118
Saint-Roch-l'Achigan,
Comté L'Assomption,
P.Q. — J0K 3H0.



L'AVENIR S'ANNONCE BIEN!

L'Assurance-Vie Desjardins est une institution bien à nous. Elle est l'un des agents économiques importants qui nous aident à bâtir l'avenir.

À toute personne et à toute entreprise, elle offre l'ensemble des services que l'on s'attend de recevoir d'une importante compagnie d'assurance-vie.

Pour que l'avenir de ses assurés s'annonce bien.

L'Assurance-Vie Desjardins, des services rapides, efficaces et complets. Pour que votre avenir s'annonce bien.

l'assurance-vie desjardins

DE GRANDS LIVRES

1. Sur Groulx, 288 pages, illustrées \$5
2. Sur Minville, 188 pages, illustrées \$5
3. Sur les Acadiens, 180 pages \$3
4. Sur le Parti Acadien, 120 pages \$3
5. Sur les États généraux
 - a) les documents de travail, 1967,
275 pages \$3
 - b) les Assises nationales, 1969,
640 pages \$7
6. Sur le territoire du Québec, 104 pages,
1977 \$2
7. Sur Angers qui veut orienter nos libertés,
280 pages \$5
8. Sur le référendum, 240 pages, 1979
Une nouveauté. L'expérience uni-
verselle \$6
9. Gustave Lamarche:
Textes et discussions,
volume 4 intitulé Pêle-Mêle, 1979,
274 pages \$8
10. John Grube: Bâtitteur de pays,
260 pages, 1981 \$12

ÉDITIONS DE L'ACTION NATIONALE

82 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal — H2X 1X3,
(1-514-387-2541)

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE (sauf en juillet et août)

DIRECTION: JEAN GENEST

Chef de secrétariat: Mme Muriel Champagne

Rédaction et administration: 82 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
H2X 1X3 ou Tél.: de 09.00 à 13.00 h. à: 845-8533.

Abonnement: \$20. par année. De soutien: **\$25.**

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans l'INDEX DES PERIODIQUES CANADIENS, publication de l'Ass. Can. des Bibliothèques, PÉRIODEX, publié par la Centrale des Bibliothèques, et RADAR (Répertoire analytique d'articles de revues du Québec) publié par la Bibliothèque nationale du Québec.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

PRÉSIDENT: M. François-Albert Angers

VICE-PRÉSIDENTS: Madame Paul Normand
M. Charles Poirier

SECRÉTAIRE: M. Gérard Turcotte

TRÉSORIER: M. Patrick Allen

DIRECTEURS:

MM. Yvon Groulx	Dr Pierre Dupuis
Richard Arès	Léo Jacques
Albert Rioux	Dr Jacques Boulay
Jean-Marc Léger	Charles Castonguay
Jean Genest	Guy Bouthillier
M. et Mme Michel Brochu	Pierre et Lise Trépanier
Claude Trottier	Raymond Barbeau
Jean Marcel	Delmas Lévesque
Rosaire Morin	André Auclair
Jean-Marc Kirouac	Jean-Paul Rioux
Ruth Paradis	Mme Nycol Pageau-Goyette
René Blanchard	André Provost

NOUVEAUTÉ

John Grube

BÂTISSEUR DE PAYS

Éditions de l'Action nationale.
Mars 1981 — 260 pages — \$12.

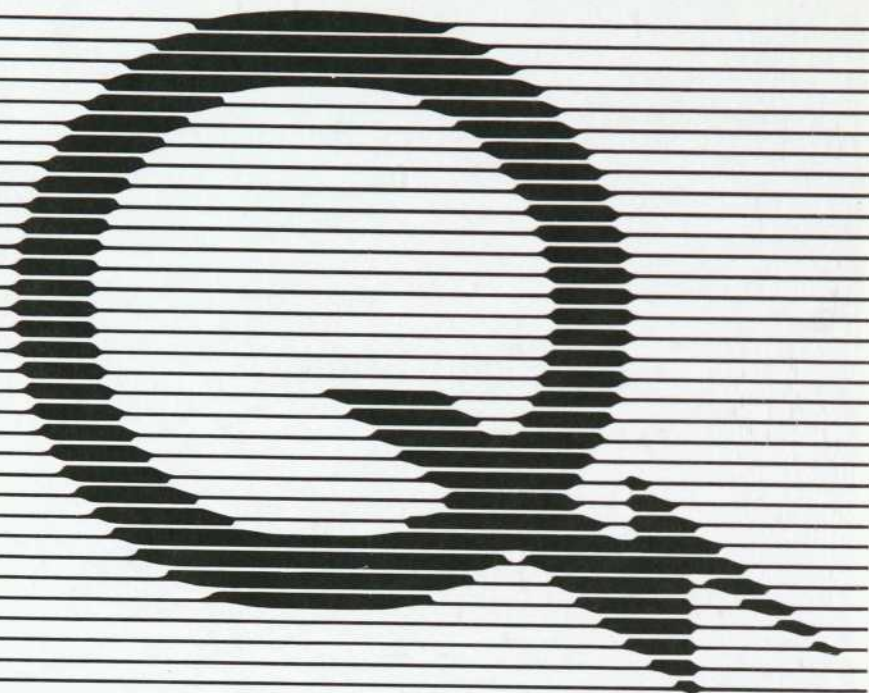
COMMANDEZ DÈS AUJOURD'HUI.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

L'ACTION NATIONALE
82 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal H2X 1X3
Tél.: 845-8533



Hydro-Québec
assure

l'avenir énergétique
des Québécois

LES DÉPUTÉS QUÉBÉCOIS À OTTAWA

TÉLÉGRAMME ET ZÉROS

par Jean Genest

Je ne crois pas que, de 1760 à 1980, soit en 220 ans, le Québec ait été plus mal servi par ses représentants qu'il ne l'est, actuellement, à Ottawa.

En 1980, lors des dernières élections fédérales, le Québec a élu, dans un geste de désespoir, devant l'ineptitude du parti conservateur et l'inefficacité de toute alternative, 73 députés libéraux comme appuis à M. Pierre Elliott-Trudeau.

M. Pierre Elliott-Trudeau est parti pour la gloire. Il propose un rapatriement de la constitution qui constitue une double gifle à tout fédéraliste intelligent. D'abord il veut rapatrier seul, sans plus de négociations avec les provinces. Puis il ajoute, de son propre chef, un chapitre qui diminue fortement les pouvoirs des provinces, surtout du Québec.

L'offensive est claire: subjuguier les provinces, établir un État plus centralisé, diminuer les pouvoirs du Québec et arrêter sa course à l'autodétermination. C'est rempli de bombes à retardement.

Face à ce programme machiavélique, jamais le Québec n'a envoyé à Ottawa une députation plus servile, plus aveuglée, plus digne de mépris que celle d'aujourd'hui. Dans les mêmes bas-fonds, nous mettrions la députation libérale fédérale de 1942 qui a accepté la conscription pour le Québec! La solidarité dans la lâcheté a atteint un abîme.

Lorsque M. Kenshaw, à Londres, a montré par un rapport éclairant que le Parlement de Westminster ne devait pas dévier à la tradition et au respect dû au fédéralisme et qu'il ne devait pas remettre une constitution, sans l'accord des provinces canadiennes, nous avons décidé, nous de L'Action nationale, d'avertir tous ces représentants que l'heure était grave et qu'ils devaient passer à l'action.

Nous avons donc envoyé un télégramme à tous les députés franco-québécois, excepté à M. Trudeau lui-même que nous jugions incapable de comprendre les in-

térêts du Québec et à M. Duclos que nous jugions courageux dans ce milieu de démissionnaires.

Voici le télégramme:

"LA LIGUE D'ACTION NATIONALE VOUS DEMANDE, COMME UN DEVOIR NATIONAL, DE FAIRE CORPS COMME REPRÉSENTANTS DU QUÉBEC À OTTAWA, ET D'EXIGER LA DÉMISSION DE PIERRE ELLIOTT-TRUDEAU QUI TRAHIT LES INTÉRÊTS DU QUÉBEC".

Nous savions que nos députés fédéraux n'obéissaient pas aux intérêts nationaux du Québec mais aux intérêts du parti *from coast-to-coast*. Nous étions assez réalistes pour savoir qu'aucune tentative du genre qui consiste à demander à un *député libéral* de devenir un *député national*, n'a jamais porté fruit. Mais ce télégramme servirait de catalyseur. Il serait une pièce majeure à verser au dossier, une évidence criante des rouages qui broient les meilleurs intérêts du Québec, un témoignage irréfutable sur les lâchetés qu'entraîne le système, une note cinglante dans l'histoire.

Une des raisons pour lesquelles le Québec étouffe dans le fédéralisme, c'est que *ses représentants à Ottawa ne sont pas ses représentants* et que, dans toutes les crises traversées, ils ne méritent que le scepticisme de tous les Québécois *éveillés aux destinées de leur collectivité* en Amérique du Nord.

Nous avons reçu six réponses. Lisez-les. Lecteurs, si elles vous donnent la nausée, ma foi! c'est qu'il vous reste un certain sens de l'honneur et du courage!

Le premier

Commençons par la réponse la plus inoffensive, celle de M. Yvon Pinard, dit honorable, qui répond par sa secrétaire: "Au nom de l'Honorable Yvon Pinard, j'accuse réception de votre télégramme en date du 30 janvier 1981. Soyez assuré que cette correspondance sera portée à l'attention du Président du Conseil privé, dans les plus brefs délais. Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs".

Ce Président du Conseil privé n'ayant aucune opinion à faire valoir, n'a pas donné suite à la courtoise et huileuse réponse de la secrétaire. Elle a employé la formule 87 des cours de secrétariat. L'impersonnalité devient un paravent pour son patron et nous ne saurons jamais ce qu'il pense, vraiment. L'Honorable Président s'est heureusement caché derrière la secrétaire. Plus tard il proposera la guillotine aux débats à la Chambre des Communes sur cette question (20 mars 1981).

Le deuxième

Ici, nous avons une réaction. Elle est *ad hominem*. Elle ne discute pas du bien-fondé mais elle propose une contre-attaque contre la personne. Autre façon d'enterrer le débat.

"Il y a déjà quelques années, j'avais eu le plaisir de vous écrire (M. Angers), sous la rubrique LETTRE OUVERTE dans le quotidien LE DEVOIR, concernant votre refus d'accorder une récompense importante à un Canadien-français, résidant au Québec, en l'occurrence M. Claude Ryan. Je suis heureuse de constater que vous n'avez pas changé: vous vous battez toujours contre les Canadiens-français avec autant d'énergie, et tout particulièrement, s'ils sont de grands hommes. Vous aurez compris que ma lettre fait suite à votre télégramme, me demandant d'exiger la démission du très honorable Pierre Elliott-Trudeau, le Premier ministre du Canada. Sincèrement, ÉVA CÔTÉ, députée Rimouski-Témiscouata.

Voilà une évidence vite assumée: M. Ryan, M. Trudeau, sont de grands hommes. Lutter contre eux c'est lutter contre les Canadiens-français! Ne l'oubliez pas: M. Trudeau est *Très Honorable*. Si, dans le Bas du Fleuve, on a le culte des grands hommes, c'est très bien. Encore faudrait-il s'entendre sur ce qui fait un grand homme: la fonction ou le mérite? Hitler et Staline occupaient de hauts postes, sont-ils de grands hommes? Par leurs méfaits ou par leurs mérites? Et en quoi, Trudeau et Ryan aident-ils aux intérêts d'une civilisation française en Amérique du Nord? Vous semblez aimer un homme mais vous, aimez-vous votre pays, le Québec?

Chez Madame Éva Côté, il y a erreur sur les personnes. Son admiration est mal placée. Elle n'examine pas où la conduisent ces leaders: elle les suit aveuglément. Les conséquences: dérapage dans le fossé et complicité dans une trahison nationale.

On dirait qu'elle ignore totalement le Rapport préliminaire de la Commission Laurendeau-Dunton qui, en 1965, disait ceci: "Tous les participants (à nos rencontres régionales dans le Québec) se sont déclarés plus ou moins mécontents de la situation du Canada français et du Québec dans la Confédération (par. 111)... L'important, c'est que (les opinions dans le Québec) semblent toutes taillées dans une même étoffe. Toutes ensemble, elles pèsent du même côté: dans le sens d'une plus grande reconnaissance de la *nation canadienne-française*, d'un plus grand rôle de *l'État du Québec*, d'une fonction vigoureusement accrue de la langue française, surtout dans le Québec (par. 113)". Or le projet Trudeau va directement, absolument, dans le sens contraire. Sa reconnaissance des droits de l'homme viole les droits de la nation.

"Pour un très grand nombre (d'anglophones), le Canada apparaît essentiellement comme un pays de langue anglaise, avec une minorité francophone à laquelle on a accordé certains droits restreints. En général, ils ne semblent pas, jusqu'ici, avoir compris ou être prêts à accepter les conséquences de *l'égalité des deux peuples*" (par. 123). Voilà ce qui, pour nous, constitue la médiocrité de la députation québécoise à Ottawa: elle finit par penser comme la majorité anglophone. Cela l'immobilise, la traumatise. Elle se justifie en *suivant* un chef plutôt qu'en étudiant les questions de fond. Elle nous donne, depuis plus d'un siècle, le spectacle d'un phénomène, propre à Ottawa, de l'hybridisation de la mentalité.

Le troisième

Il s'agit de M. René Gingras, M.P., député d'Abitibi. Il écrit: "En réponse à votre télégramme, je n'ai pas du tout l'intention de demander la démission de M. Pierre Elliott-

Trudeau comme premier Ministre du Canada. Je puis vous assurer que nous pouvons être québécois et ne pas nécessairement partager vos opinions politiques. Bien à vous. C'est net, clair et précis."

Il y a Politique et politique, Québécois et québécois. Il y a des gens qui échappent à la petite politique, à la politique partisane et qui s'intéressent à la grande politique, celle des destinées de tout un peuple, celle des écrasements ou des épanouissements de toute une nation, par une constitution. Sur ces points là, il n'y a que de la grande politique. C'est net, clair et précis. Ne pas le voir, n'est-ce pas être un tout petit québécois? C'est-à-dire une personne qui se sert bien du Québec mais qui n'a pas l'intention de *le servir*? Une personne qui se réfugie dans un parti pour oublier qu'il doit représenter son pays le Québec! Dans la dignité et le courage. Pas en devenant rampant et esclave.

Le quatrième

Arrivons à la déclaration de Mme Céline Hervieux-Payette, députée de Montréal-Mercier. Comme elle est la seule à répondre parmi les députés de Montréal, elle nous permet de voir ce que ses voisins immédiats pensent, si dans ce groupe tant vilipendé, il y a quelque osmose des sentiments (je n'ose dire *des pensées*!).

"J'ai bien reçu votre télégramme et bien qu'il ne me surprenne pas venant de votre organisation, je veux vous préciser ma position actuelle dans le débat constitutionnel. D'abord, je fais entièrement confiance dans le leadership du Très Honorable Pierre Elliott-Trudeau et trouve votre requête incongrue. Comme député fédéral, je ne nourris pas des visées de séparation du Québec mais plutôt une participation efficace à l'avenir du Canada.

"Vous me permettrez, comme certains collègues d'Ottawa qui sont dans la trentaine, de juger vos vues sur la fédération canadienne nettement dépassées. Nous avons l'impression d'entendre des gens de votre école radoter depuis toujours. Faites quelque chose, allez vous ressourcer en Amérique du Sud ou en Afrique, mais diable, arrêtez de "brailler" sur notre sort. Nous, on est

bien dans notre peau de Canadiens-Québécois. On ne porte pas les complexes de 100-200 ans d'histoire. On regarde vers l'an 2000. On trouve ce pays magnifique, rempli de promesses, de cultures, de rêves qui font l'envie de millions d'individus à l'étranger.

"Mon cher monsieur, faites-nous une surprise en 1981 et allez vous recycler. Vous me pardonnerez ces conseils amicaux mais comme votre pessimisme était transparent dans votre télégramme, j'essaye en toute fraternité de vous inviter à partager notre enthousiasme à construire un pays. Sincèrement."

Et voilà! Madame Céline Hervieux-Payette trouve le Canada, un pays merveilleux dont elle veut oublier toute l'histoire. Elle veut se lancer dans les promesses, les rêves de demain.

Qu'il soit, aujourd'hui, impossible à un Franco-Canadien de vivre en français au Canada ne l'émeut pas beaucoup. Elle se détourne de l'histoire. Mais qu'elle résume le présent comme un perpétuel "braillage" sur notre sort, voilà qui en dit long sur son réalisme et son éloignement.

Elle est particulièrement *intéressée* à vivre au Canada puisqu'elle en vit dans l'abondance et les honneurs. Elle est bénéficiaire de l'hégémonie anglo-canadienne. Pour une Franco-Canadienne qui en profite, elle oublie les millions de Franco-Canadiens qui en souffrent. Elle appelle cela du *radotage* et du *braillage*. Elle est simplement partielle. Elle est bien dans sa peau. On entre dans l'inconscience des réalités. La Commission Laurendeau-Dunton et la Commission Pépin-Robarts disent le contraire!

Elle veut *faire* le Canada. Peu lui importe le Québec! La participation efficace du Québec à l'avenir du Canada, comment l'envisage-t-elle? Elle n'en dit mot. Et pour cause. Car son fameux leader la conduit à l'assujettissement et à l'étranglement du Québec comme pays français en Amérique du Nord! Elle travaille pour un Canada qui fait l'envie "de millions d'individus à

l'étranger"! Oui, à la condition qu'ils le fassent en anglais. Cela me fait penser à ce fédéraliste d'Ottawa qui disait: "Vous voulez être maîtres chez vous, apprenez l'anglais!" C'est le même esprit, la même trahison. Ce Canada ne fait pas l'envie des francophones!

"Nous, on est bien dans notre peau de Canadiens-Québécois": voilà le bourrage de crâne! Voilà la maladie qui ronge la mémoire, l'entendement et la volonté de redressement des fédéralistes d'Ottawa. Ils aiment leur bien-être. Mais c'est à la condition de ne pas penser, d'ignorer l'histoire, de rêver pour le futur et de suivre un chef devenu par la force des choses, l'instrument de l'*Establishment* ontarien! ou de cette majorité qui veut saboter le vrai fédéralisme et le modifier en gouvernement de plus en plus centralisé pour mieux servir leurs intérêts!

Mme Céline Hervieux-Payette vit des heures historiques où toute la substance du Canada et des relations entre les deux nations est à se transformer dangereusement et elle n'en sait rien. Elle fait "entièrement confiance dans le leadership du Très Honorable Pierre Elliott-Trudeau". Voilà comment un honnête citoyen est transformé en servile partisan et en adversaire de sa nation. L'esprit de parti conduit à la démagogie et la démagogie, par le ronron de ses justifications monotones, conduit à la démission. Le parti déracine de son pays. Le partisan met sa foi absolue en un leader et, ensuite, toutes les lâchetés deviennent possibles. Elles sont masquées par un "enthousiasme" sur commande!

Le cinquième

Madame Suzanne Beauchamp-Niquet, député de Roberval, a voulu ajouter son mot: "J'appuie sans réserve la position du premier ministre Trudeau pour le rapatriement de la Constitution. Ce geste est posé dans l'intérêt de tous les Canadiens y compris les Québécois".

Voilà un acte de foi complet et délirant! La foi est, ici, "*sans réserve*". Je ne connais pas un seul Anglo-Canadien qui n'ait pas *des réserves*". Elle, elle n'en a pas. Le monde de M. Trudeau est le meilleur, le plus pur, le

plus grandiose, le plus satisfaisant dont nous pouvons rêver: "Je l'appuie sans réserve".

Puis arrive l'acte d'espérance: le rapatriement de la Constitution voulu par M. Trudeau.

Enfin, l'acte de charité: "Ce geste est posé dans l'intérêt de tous les Canadiens y compris les Québécois". C'est vraiment trop d'amour pour nous! Nous nous en passerions bien! Voilà comment le député de Roberval voit les choses: une foi aveugle, absolue, sans réticence. Elle est un député de rêve: elle suit partout! Et ce suiveur veut gouverner un pays! Elle sait, malgré tous les sondages, malgré tous les avis, malgré les coups de boutoir donnés par les libéraux du Québec, que le rapatriement de la Constitution est un geste posé dans l'intérêt des Québécois! Elle est forte celle-là!

Nous nous approchons de la mégalomanie et de cet esprit qui conduit à la dictature! Avoir raison contre tout le monde! Imposer le caprice d'un homme à toute la population parce qu'on l'appuie *sans réserve*! Quelle plus belle expression de son irresponsabilité et de sa démission comme représentante du Québec! On sacrifie sa pensée, son action, sa fonction, à l'idole. Comme dans l'animisme d'hier, le sorcier obtient une parfaite soumission de ses adeptes. Le parti est devenu religion et les députés, des apprentis-sorciers. Foin que tout cela! Ce n'est qu'une abdication de la pensée, qu'une soumission dans l'anonymat. L'unanimité dans la veulerie accentue la gravité des abdications individuelles.

Le sixième

Nous avons réservé pour la fin, le témoignage manuscrit de M. Henri Tousignant, député du Témiscamingue.

Voici ce qu'il écrit de sa main: "Dans votre télégramme vous nous demandez d'exiger la démission du Très Honorable Pierre Trudeau. Il serait difficile d'accéder à votre demande, puisque notre chef fait toujours l'unanimité dans notre parti et ceci, pas unique-

ment sur des questions constitutionnelles mais également sur d'autres questions importantes et difficiles, comme par exemple: la politique sur l'énergie.

"De tous temps, pourriez-vous m'indiquer un chef qui a su maintenir aussi longtemps cette unanimité? Ceci devrait vous faire réfléchir. Puisque vous m'en fournissez l'occasion, permettez-moi de vous avouer bien candide-ment que la majorité des députés de notre formation seraient ravis d'apprendre votre destitution. Votre chauvinisme fanatique vous empêche de viser plus loin que votre propre nombril. Je vous invite donc à sortir quelque peu de votre marécage idéologique, vous comprendrez peut-être comme nous, quelle est la meilleure façon de déplacer une montagne... Aussi, sachant qu'il n'existe en fait que deux grandes réalités en ce bas monde, l'esprit et l'épée, nous sommes de ceux qui croient que l'esprit est plus fort que l'épée. Votre tout dévoué, Henri Tousignant".

Pour un morceau choisi de bravoure, nous en avons ici tout un! Le chef fait toujours l'unanimité. Les autres sont accusés de "chauvinisme fanatique" et de se regarder le nombril! Ils vivent dans *un marécage idéologique*. Eux, ils déplacent une montagne! Évidemment, le grand parti libéral fédéral ne vit que par l'esprit!

Voilà une thèse qu'il serait difficile de prouver! Je la propose aux professeurs de philosophie, de sociologie et de politicologie dans nos universités du Québec, sans oublier les historiens. Cela est écrit en février 1981, par un député du Québec à Ottawa. À sa décharge, il faut dire que notre télégramme n'y allait pas de mainmorte et que les vassaux avaient le droit de se sentir piqués au plus vif de leur conscience. Le scandale vient justement du fait que l'ineptie invoque l'esprit! Et la justification suprême invoque l'unanimité autour du chef!

C'est précisément cette unanimité (à une ou deux opinions près) qui fait scandale, cette servilité partisane et intéressée qui fait fi de l'histoire et du Québec moderne!

Conclusion

À la veille de modifier le statut constitutionnel de 25,000,000 de personnes au Canada et d'écraser 6,000,000 de Franco-Québécois dans leur volonté d'autodétermination, que les 66 députés Franco-Québécois (à une ou deux exceptions près), à Ottawa, révèlent une pareille ataraxie ou une pareille paralysie des facultés mentales, cela a de quoi faire peur à tout un peuple!

Que ces députés franco-québécois, à Ottawa, suivent un chef aveuglément et sans faille, partout où celui-ci les veut mener, comme s'ils étaient un troupeau de moutons, cela met en cause l'esprit de parti qui empêche les nôtres d'envisager une responsabilité quelconque envers leur nation du Québec. Leur appartenance va à leurs intérêts personnels et partisans plutôt qu'aux intérêts de leur collectivité. À cause d'eux, le Québec se voit sans défenseur véritable à Ottawa. Pratiquement nous n'avons pas de représentants à Ottawa. Nous les désavouons. Nous les rejetons.

Ils méritent le mépris, non parce qu'ils sont à Ottawa, mais parce que, pour le Québec, ils valent zéro et zéro!



NOUVEAU PROGRAMME
DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

LE QUÉBEC DOMESTIQUÉ. (I)

par Jean-Baptiste Giroux

Projet de société?

Dès ses premières victoires en élections partielles, le P.L.Q. réclamait à cor et à cri des élections générales. Pourtant, ce n'est qu'à la mi-janvier 1981 qu'il faisait enfin connaître à son conseil général le programme de gouvernement à proposer aux gens du Québec.

Les électeurs pourront-ils y trouver un véritable projet de société pour notre collectivité dans son immense besoin d'épanouissement? Ce programme nous sera-t-il plus foncièrement profitable que le programme permanent du parti au pouvoir? Et connaissant les réalisations du gouvernement en place, le peuple pourra-t-il espérer un meilleur sort politique avec l'équipe ministérielle qu'annonce la formation libérale? Les organisations sociales, para-gouvernementales, les corps intermédiaires, les centrales et les syndicats pourront-ils continuer à jouer aussi bien, sous un régime du P.L.Q., le rôle essentiel qui leur est démocratiquement assigné?

Voilà quelques questions qui surgissent spontanément à l'heure où MM. Claude Ryan et Yvon Allaire¹ présentent leur "LIVRE ROUGE".

Mais selon le premier exposé qu'on nous en fournit, le "LIVRE ROUGE" n'a pas la vertu révolutionnaire du "PETIT LIVRE ROUGE DE MAO". Mais si des politiques profondément réactionnaires dans l'ensemble ont l'occasion d'être mises en œuvre, les gens de chez nous pourraient avoir à subir une forme puissante de domestication. Elle ferait flamber l'ébauche de projet de société si difficilement élaboré depuis la Révolution tranquille.

Qu'on en juge d'abord par la manière, pour l'essentiel, dont les politiques du P.L.Q. verraient à solutionner la question sociale et la question nationale au Québec.

I — QUESTION SOCIALE

La Révolution tranquille avait opéré un certain déblocage au plan social, libérant au Québec certaines forces vives de la collectivité.

1. M. Yvon Allaire est le président de la Commission politique du P.L.Q.

Ainsi, dans le domaine fondamental des relations de travail, un certain équilibre des forces en inter-action avait été atteint, sans affrontement excessif, si l'on exclut certains accrochages prolongés dont quelques démagogues ont amplifié d'ailleurs les conséquences.

Explosif abus de pouvoirs d'un gouvernement du P.L.Q.

Une droite réactionnaire, animée par des représentants du patronat et de la haute finance, réclame depuis 20 ans la restauration de l'autocratie sociale de la fin du règne de M. Duplessis, notamment par l'abolition du droit de grève.

Des concertations internationales totalitaires viennent même à la rescousse de ces tendances intérieures dans les pays tant capitalistes que socialistes.

Pour asseoir sa crédibilité au plan économique, le gouvernement actuel lui-même, malgré sa proclamation d'un "préjugé favorable à l'endroit des travailleurs" s'était nettement démarqué de la partie syndicale, surtout à l'occasion des grandes négociations dans la fonction publique et dans les principaux secteurs parapublics. Ce n'était qu'une brise avant la tempête.

Vers l'abolition du droit de grève

Dans la mise au pas des forces de progrès on commence par insinuer que le droit de grève est homicide.

La démonstration toutefois ne peut étayer les insinuations et une abolition franche pourrait sembler excessive. On y parviendra par étapes.

D'abord on postule que le droit de grève est secondaire par rapport au droit à la santé et à la sécurité. En conséquence, une Assemblée nationale dominée par le P.L.Q. légiférera pour que le gouvernement assume entièrement la responsabilité d'abolir en pratique le droit de grève. Astucieusement.

Au début, la grève sera ainsi concrètement abolie dans les hôpitaux puis chez les employés d'Hydro-Québec.

Ensuite ce sera partout ailleurs: (engagement à ce "que l'exercice de ce droit (à la santé et à la sécurité) soit

assuré prioritairement à l'exercice de tout autre droit en matière de relations de travail".

Sous le couvert de la santé et de la sécurité, on pourra laisser impunément des patrons ensevelir vivants des mineurs, mais on fera disparaître les piquets de grève devant les hôpitaux où les grévistes auraient pu assurer malgré la grève les services essentiels.

À cette fin on abolirait donc la loi sur les services essentiels qui ne serait remplacée d'aucune façon si ce n'est en octroyant au gouvernement le pouvoir de "suspendre" le droit de grève.

En abolissant la loi sur les services essentiels, un gouvernement du P.L.Q. aurait rasé tout rempart contre une machine infernale: celle que constituerait un mandement d'ayatollah interdisant toute grève illimitée et générale. Le législateur du P.L.Q. créerait ainsi lui-même les conditions qui lui permettraient d'appréhender à coup sûr le "danger pour la santé et la sécurité publique" d'un vote de grève illimité dans un secteur, l'hospitalier le premier. Impossible donc aux syndiqués d'exercer ce droit de grève. C'est l'instauration du travail forcé, alors.

Bien plus, cette manière forte employée contre les travailleurs *minant la confiance des employeurs dans leur personnel* les contraindra à systématiser le recours à la contre-grève (lock-out). Ceci constituerait une double menace:

- aux services essentiels moins bien assurés que par les travailleurs,
- aux employés d'encadrement sur qui pèseraient des conditions de travail inhumaines.

On comprend donc pourquoi l'abolition pratique du droit de grève n'a pas été assortie par le P.L.Q., dans l'autre camp, d'une semblable interdiction de contre-grève. En effet, même si un gouvernement du P.L.Q. interdisait celle-ci, il serait le premier à susciter des fermetures de lieux de travail dans les secteurs public et parapublic à la moindre appréhension.

Le P.L.Q. s'avère donc d'une effroyable incompétence en relations de travail: sous un gouverne-

ment du P.L.Q., l'État lui-même créerait un immense danger pour la sécurité et la santé publiques.

Vers l'abolition de la négociation en front commun, etc...

Tel serait le scénario d'une négociation décentralisée:

- A — *6 mois avant la négociation*, le gouvernement scellerait la négociation par la détermination d'une "MASSE SALARIALE" dont l'enveloppe ne serait pas négociable mais dont la distribution serait sujette à négociation. En d'autres termes, les centrales et les syndicats seraient invités à se chamailler durant quelque temps pour se disputer ce butin.
- B — *3 mois avant la négociation*, intervention conciliatrice obligatoire. D'autorité, la chamaille y prendrait fin, en principe, croit-on. En pratique, le gouvernement s'y efforcerait de leurrer tout le monde syndical en faisant miroiter auprès d'une tranche significative d'employés certaines apparences de déblocage. Plus le truc réussirait, plus la "chicane poigne", parmi les syndiqués qu'on s'emploie alors à diviser davantage grâce au tout-puissant conditionnement social exercé par les grands organes d'information, aliénés ou manipulés. Cette lessive durerait deux mois. Au début du dernier mois, la cuvée serait exposée au public: le rapport de conciliation.
- C — *un mois avant la négociation*, c'est-à-dire à partir de la publication du rapport, la partie syndicale aurait trois semaines pour rajuster sa DEMANDE À "L'ENVELOPPE NON-NÉGOCIABLE. Pour la partie syndicale, rajuster ses demandes, ce serait tenter de les fondre en une seule demande dans le moule en principe étrié, d'une OFFRE (masse monétaire ou "salariale") NON-NÉGOCIABLE. En gros, la démarche aurait le sens suivant: "Si vos divers groupes ne sont pas d'accord avec la distribution gouvernementale opérée dans le processus de conciliation, ingéniez-vous collectivement à vous chiper les uns aux autres ce que vous pourrez. Jouez à la chaise musicale jusqu'à satisfaction du but global immuable déterminé il y a 5 mois, l'ENVELOPPE NON-NÉGOCIABLE".

Pour la partie syndicale, harmoniser la demande des divers groupes c'est un processus de pré-négociation, qui pour demeurer démocratique ne peut être, à ce stade, subordonné à un impératif patronal. Or, transformer cette phase en "ultime période de négociation", ce serait mettre la charrue devant les bœufs, à tout le moins. Déterminer le souhaitable syndical ce n'est pas encore le confronter au réalisable social tel que proposé par la partie patronale.

L'État, dans un régime issu du P.L.Q., ne saurait plus carrément se substituer à la partie patronale depuis le tout début des pourparlers. Et on pourrait difficilement imaginer dialogue de sourds plus intégral jusqu'à une semaine de la décision finale.

D — *Une semaine avant la négociation*, c'est-à-dire pour conclure trois semaines de pseudo-harmonisation vraisemblablement cacophonique, l'OFFRE patronale sortirait. De préférence, il va sans dire, à la toute fin. Pas pour être analysée mais pour être soumise au vote des syndiqués. L'OFFRE, conforme à l'ENVELOPPE NON-NÉGOCIABLE pourrait impunément ignorer tout travail de pré-négociation, parce que "l'ultime période de négociation" serait déjà close.

E — *Le jour de l'acceptation de gré ou de force*, c'est-à-dire au jour où l'OFFRE est en même temps émise et soumise au vote, l'ultime période de "négociation" de trois semaines étant du passé, l'heure de l'acceptation serait sonnée. Alors un refus équivaldrait à l'imposition étatique tant de la MASSE MONÉTAIRE que de sa DISTRIBUTION.

De deux choses l'une: ou les employés acceptent l'OFFRE et restent au travail aux conditions du patron ou les employés la refusent et le patron ferme ses portes à qui il veut comme il l'entend.

F — *L'après-"négociation"*, comme la négociation désormais consisterait pour les employés à s'autodiscipliner, presque tous les éléments à négocier devenus absents d'une TABLE CENTRALE

recroquevillée, voire disparue — la machine étatique, après avoir enfoncé une zone fragile, passerait successivement ailleurs au gré d'une décentralisation étalée on ne sait comment dans le temps ou dans l'espace.²

C'est d'un irréalisme incroyable, mais la détermination musclée est telle qu'on s'imagine allègrement au P.L.Q. qu'enfin "il n'y en aura plus de grève", grâce à la recette autocratique. L'employé "prendrait son trou" à l'heure de cette virilité politique.

Virilité, peut-être, mais virilité à sens unique. Virilité oppressive s'exerçant sur d'éternels minorisés!

Mais que le Big Brother d'Ottawa, à l'examen de la politique de rémunération du gouvernement du Québec, s'arroge de prétendre qu'elle dérangerait l'harmonie pan-canadienne ou menace l'hégémonie ontarienne, et l'on découvrirait une forme ambivalente de la virilité politique. Celle du chien couchant, où, après quelques feintes trompeuses on se montrerait "plus catholique que le Pape" à endormir le Québec sur son petit pain.

La tendance à abolir le droit de grève dégénère en propension à démolir la solidarité syndicale puis à fausser les mécanismes de négociation. Abus de pouvoir c'est le cas. Bref, ce serait bousiller la question sociale.

II — QUESTION NATIONALE

Le sort qui attend le syndicalisme sincère frapperait tout autant le nationalisme perspicace qui a partie liée avec le premier, qu'on le veuille ou non.

Vers l'abolition de la charte de la langue française

Un gouvernement du P.L.Q. qui se prononce pour la minorité patronale contre la majorité syndicale ne se

2. Le programme du P.L.Q. ne s'embarrasse pas de cohérence. Il lui suffit d'enchaîner sur la démagogie facile des biens nantis. Pourtant M. Michel Pagé, porte-parole parlementaire libéral en relations de travail trouvait réaliste de prévoir la lutte syndicale en perspective: "ça va être dur les deux premières années", avouait-il.

dément pas en se déclarant pour la minorité anglophone contre la majorité francophone. Les patrons ne sont-ils pas anglais au Québec?

Si nous voulons d'un gouvernement pour la toute-puissante minorité, nous n'avons qu'à nous laisser avoir par des politiques cauteleuses.

Dans l'optique bien connue d'un Claude Ryan, ce serait la minorité anglophone au Québec qui serait en danger. Mais à l'opposé, les minorités francophones dans les provinces anglophones auraient trop de force pour qu'on puisse leur consentir une faible partie du régime privilégié dont jouissent les Anglo-Québécois. Cette étonnante interprétation des faits amène le P.L.Q. à préconiser ou à prétendre qu'au Québec il faut:

- renforcer le fait anglais;
- angliciser la fonction publique;
- angliciser la population: rétablir la fréquentation abusive d'antan de l'école anglaise (par le critère approprié);
- angliciser les services gouvernementaux;
- rétablir l'affichage et la publicité non française;
- édentier la loi 101;
- revenir à ces professionnels volontairement unilingues anglais, coupés du peuple;
- amplifier le multiculturalisme;
- mousser en nationalismes les folklores de nos minorités ethniques alors que se folkloriserait le droit à l'autodétermination des Franco-Québécois et des autochtones;
- régulariser de façon humanitaire (entendre privilégiée) les cas de fréquentation illégale de l'école anglaise.

En d'autres termes il s'agirait d'instaurer une vaste discrimination qu'on espérerait inaperçue en raison de son ampleur même et qui placerait au-dessus des lois la catégorie de citoyens la plus oppressive des masses populaires.

Tel serait le prétendu révisionnisme de la charte de la langue française. Les brèves années, sous l'empire de cette loi 101 (dont s'excusaient presque certains

Québécois bonasses), ne deviendraient plus que ce sur-sis d'exécution avant l'assimilation définitive. Avant cette intégration lucide, qu'on ne cesse de proposer à notre naïveté, censément à notre plus grand avantage!

Vers l'abolition du projet éducatif de la collectivité

Les libéraux de la *Révolution tranquille* avaient accordé le droit de grève dans la fonction publique. Ceux de la *Démission tranquille* veulent le voir disparaître en même temps que toute forme de véritable négociation.

De même, alors que les libéraux de l'époque du Rapport Parent et de M. Paul Gérin-Lajoie avaient instauré une réforme éducative alors impressionnante, ceux d'aujourd'hui voudraient amoindrir le projet éducatif de la collectivité. Il s'agirait d'opérer des restrictions budgétaires derrière le paravent d'une autonomie fiscale des commissions scolaires plus que suspecte.

La décentralisation de l'éducation procéderait des mêmes visées que la décentralisation du processus de négociation. L'une et l'autre sont des marques d'un État reniant ses responsabilités collectives dans la poursuite du bien commun pour accroître un laisser-faire indéterminé tout à l'avantage des privilégiés.

Ainsi que l'abolition du droit de grève mène à l'unilatéralisme dans les relations de travail, donc à une détérioration dans l'évolution de la question sociale, de même l'abolition de la charte de la langue française aboutirait aux inégalités d'antan dans les services éducatifs et à un glissement de la question nationale vers l'iniquité.

Ce qui paraît probant dans les généralités exposées en ce domaine par le P.L.Q. c'est que les tentatives de contre-réforme, maintenant dénoncées, se muteraient en mesures rétrogrades, non plus en apparence mais en réalité, sous le couvert de bonnes intentions à l'endroit des milieux socio-économiquement faibles.

Vers le financement aléatoire des services éducatifs

Un projet de loi du financement de l'éducation avait avorté sous les libéraux à l'heure de la Révolution

essoufflée. M. Parizeau, quant à lui, a réprimé certaines ambitions sous d'astucieuses prestidigitations budgétaires. Celles-ci ont servi de tremplin aux démagogues de l'opposition vitupérant les "extravagantes largesses" gouvernementales dans les gros budgets (éducation, affaires sociales).

Pas étonnant alors si le P.L.Q. ne songe "qu'à *étudier une formule de partage fiscal* qui permettrait éventuellement aux commissions scolaires de jouir de sources de revenus autonomes, stables et significatives".

Ça ne signifie rien de concret mais ça capitalise sur une humeur maussade postérieure à la mise en vigueur de la loi 57 (1979) et aux nouvelles règles d'allocation des ressources régissant les budgets scolaires de 1980-81³.

On s'attendait bien, depuis le LIVRE BEIGE, à ce que les faveurs libérales aillent prioritairement à l'école anglaise mais on s'attendait moins à ce que le P.L.Q. ignore les analyses lucides d'un rédacteur en chef adjoint du journal LE DEVOIR⁴.

Le P.L.Q. vise d'une part à combler ce qu'il qualifie de "trou" d'un demi-milliard au budget de l'éducation et d'autre part à augmenter la cagnotte du réseau scolaire pour anglophones. Mais aussi il étale sa générosité à l'égard de l'école privée⁵ et il propose d'abaisser

3. CF: Document A8081 CE-047, C.E.Q.: "Le rapport de l'enquête Larose".

4. En divers articles de fond, dont celui du 29 août 1980 intitulé L'OFFENSIVE CONTRE LA LOI 101. Elle signalait ceci en particulier: "... quand les effets directs de la loi 101 se seront produits et que les deux réseaux linguistiques auront trouvé leurs clientèles normales (francophones et allophones à l'école française, et anglophones à l'école anglaise) il restera 45,000 élèves dans les écoles anglaises de l'île (le tiers, vu les 90,000 au réseau français) (...) ... la situation linguistique scolaire sera toujours plus favorable aux anglophones qu'aux francophones." (Lise Bissonnette).

5. Levée du moratoire existant quant à la création de nouvelles écoles privées. On accorderait des permis à "celles qui présentent une orientation originale et qui pratiquent une politique de frais de scolarité raisonnables (la compensation financière par l'État en serait d'autant plus élevée). Et quel serait le coût de l'originalité prescrite?"

graduellement l'âge d'admission à l'école. Dans cette perspective, et compte tenu de la crise économique qui sévit, la C.E.Q. peut se préparer au combat si elle veut voir triompher sa "proposition d'école au service de la majorité" et assurer une considération valable à la plateforme éducative quant au niveau primaire — secondaire dont elle complètera l'élaboration en 1980-81.

En abordant le domaine éducatif le P.L.Q. a tenu à dédouaner ses politiques rétrogrades par une profession de foi classique en son souci d'accorder la priorité aux milieux socio-économiquement faibles. Mais reste à voir comment ces milieux seront définis. S'il s'agit des faibles écoles privées ou d'un débile réseau d'écoles anglaises, on n'est pas près avec le P.L.Q. de voir se corriger cette situation par laquelle 45% de nos jeunes n'obtiennent pas encore leur certificat d'études secondaires.

On ne saurait non plus passer sous silence qu'en termes de restructuration scolaire, un gouvernement du P.L.Q. s'il demeure fidèle à l'orientation de son chef, verra à opérer en douce *un renforcement des structures sur une base linguistique*. C'était, en effet, la position que M. Ryan tenait, comme directeur, dans LE DEVOIR⁶. Ces mêmes gens qui nous cornent aux oreilles la nécessaire unité pan-canadienne, poussent l'incohérence jusqu'à refuser subrepticement au peuple du Québec une cohésion minimale en matières linguistiques et culturelles. La C.E.Q. ne peut se laisser abuser en ceci ni ne réagir qu'à contre-temps.



6. Comme le soulignait M. Jean-Pierre Proulx dans ce quotidien, le 20 janvier 1981, sous la manchette: *L'éducation: des libéraux sclérosés*.

CONFÉRENCE DE PRESSE.¹

-
1. Conférence de presse donnée par M. John Grube à l'occasion du lancement de son volume, *Bâtitseur de pays*. (Édition de l'Action nationale, 1981, 260 pages, \$12. — 82 ouest, rue Sherbrooke — Montréal — H2X 1X3 (845-8533). M. Patrick Allen et François-Albert Angers ont aussi parlé.

À la recherche de François-Albert Angers

par John Grube

— “Prétendez-vous vraiment que François-Albert Angers est un des grands hommes du Québec?” m’a demandé un ami canadien-français incrédule.

— “Bien sûr que oui!” ai-je répondu.

— “Grand homme, n’est-ce pas beaucoup dire. Dans quel sens l’entendez-vous?”

— D’une façon qui n’est pas très particulière: je distingue les grands hommes de ceux qui sont moins grands comme vous distinguez ce qui est excellent de ce qui est ordinaire”.

— “Comment arrivez-vous à les distinguer?”

— “Un moyen simple, c’est la toponomie des boulevards et des stations de métro à Montréal. Voyez-vous Edouard Montpetit qui a bien mérité de la patrie, n’a

eu droit qu'à un boulevard. Mais Jean Talon, Henri Bourassa et Lionel Groulx ont chacun eu droit à une station de métro. N'est-ce pas la consécration suprême? On ne coule plus personne dans le bronze (ou presque) mais on profite d'énormes souterrains de béton pour les relever en leur donnant des noms prestigieux! Les sculpteurs s'effacent et les bétonniers avancent!"

— "Et Angers, que vient-il faire là-dedans?"

— "Angers aura sa station de métro. Le but de mon livre, c'est de lui assurer cette immortalité!"

Quel cheminement a pu mener un anglophone protestant de Toronto à s'intéresser aussi activement aux écrits, aux gestes et à la pensée de François-Albert Angers? Voilà la question qui explique tant de curiosités!

Il s'agit, en plus, d'un anglophone dont les amis de famille incluaient Frank Scott professeur à l'université McGill, l'actuel sénateur Eugene Forsey et feu Donald Creighton, ces chefs de file dont l'école de pensée nie, à des degrés différents, le concept même des deux peuples fondateurs.

L'explication est bien simple, c'est que l'expérience vécue modifiait peu à peu les idées fixes!

Quand j'avais quinze ans, je passai un été à Neuville, dans le comté de Portneuf. J'y appris le français parlé et je respirai pour la première fois la culture canadienne-française. J'avais déjà le goût du Québec.

De retour à Toronto, d'ailleurs, le mur des deux solitudes s'est refermé, encore une fois, mais moins haut et moins épais. J'avais bu les préjugés du milieu. Il vaut la peine d'en énumérer quelques-uns.

Pendant la crise de la conscription, par exemple, on nous décrivait les Canadiens-Français comme des lâches, incapables de se battre. Plus tard on nous parlait de la corruption innée des Latins et d'un certain Maurice Duplessis. Que faisait ce M. Duplessis? Selon les infor-

mations reçues, il ne faisait rien d'autre que de passer la loi du cadenas, de persécuter les Témoins de Jéhovah et de briser les grèves. Le pire, c'était son nationalisme. Ce nationalisme, c'était une conspiration des prêtres qui l'utilisaient et qui privaient les habitants québécois de l'instruction universelle, gratuite et obligatoire parce que la foi catholique reposait évidemment sur l'ignorance. Cela menait au corporatisme de l'Église, forme déguisée du fascisme. On nous répétait que les Canadiens-Français étaient perdus dans l'étude des langues classiques au lieu de se préparer à devenir des hommes d'affaires (*businessmen*).

Le salut ne pouvait leur venir que de l'imitation des modèles étrangers, surtout des modèles anglo-saxons. Il leur fallait dépasser le stade du sentiment national pour embrasser le grand tout canadien, devenir une minorité pittoresque et assimilée.

Voilà quelques idées de mon milieu. Ces préjugés, il fallait les réexaminer, à l'occasion de cette étude, à la lumière d'un examen minutieux des faits concrets.

Déjà ces idées ne collaient pas toujours à la réalité. On nous présentait d'une part un Jean-Baptiste comme un habitant soumis et, d'autre part, les journaux nous parlaient de manifestations houleuses et d'attentats à la bombe. Pour la première fois, pendant les années soixante, les Canadiens-Français du Québec commençaient à briser le mur du silence qui les entourait et à se faire entendre.

Puis vint la crise d'octobre 1970. Cette crise marque un point de départ crucial. Il devenait évident, même à l'orangiste le plus aveugle, que quelque chose d'important se déroulait au Québec. Cette crise menaçait nos propres libertés fragiles parce que les autorités auraient pu, avec la moindre provocation policière, étendre l'emprise de la Loi des mesures de guerre jusqu'au cœur de Toronto.

Donc, je commençai à bouger, à lire ici et là, ce qu'on écrivait au sujet du Québec. Partout on trouvait le

mystérieux nom de François-Albert Angers. Étudie-t-on la crise de la conscription? Angers y était. Se renseigne-t-on sur les bagarres de Saint-Léonard en 1968? Angers y était également. Et ainsi de suite.

Peu à peu je me suis rendu compte que M. François-Albert Angers était l'homme-clef, dans ce sens que si je pouvais comprendre ses prises de position (sans nécessairement y souscrire), j'aurais compris ce qui se passait au Québec depuis cinquante ans. Il est le représentant le plus pur du nationalisme traditionnel et historique des Canadiens-Français.

La crise d'octobre a ébranlé les idées préconçues de plusieurs anglophones. On ne pouvait plus exclure le Québec de sa pensée. Il fallait en déchiffrer la problématique. Je signale que je ne suis pas un expert des sciences de l'homme ou de la problématique canadienne-française. J'ai fait mes études universitaires en fouillant les manuscrits anciens, en voulant comprendre des civilisations d'il y a deux ou trois mille ans.

Voilà donc mon approche à l'œuvre d'Angers. Il existe une civilisation de langue française et de culture catholique aux bords du fleuve Saint-Laurent. Quelle est sa nature? Son histoire? Son avenir? Cette civilisation peut être examinée avec les mêmes critères qu'un universitaire s'impose pour étudier une civilisation trois fois millénaire. On cherche un représentant typique. On examine ses écrits et ses actions. On dégage les idées-forces. On arrive ainsi quelquefois à décrire les grandes lignes d'une civilisation donnée.

D'abord une évidence. M. Angers continue des précurseurs comme Esdras Minville, Édouard Montpetit, Henri Bourassa, Lionel Groulx. (C'est moi qui le mets dans cette ligne apostolique et non pas lui!). Puis on voit M. Angers à l'œuvre pendant la crise de la conscription de 1942: il se base sur des principes dont dérive la conclusion que le Québec doit rester neutre. Un petit peuple ne peut se permettre des aventures outre-mer, ni lutter pour des libertés dont il ne jouit pas lui-même. Si la conscription était injuste, les déserteurs devenaient des héros.

Prise de position assez radicale, à l'époque! Des mêmes principes de neutralité découlait le refus de participer à la guerre froide. On sourcilla à l'époque. Mais M. Angers, par son action intellectuelle, s'appuyait sur des principes. Était-il devenu gauchiste? Pas du tout! Ses conclusions, aussi surprenantes qu'elles pouvaient paraître, lui indiquaient une stratégie à long terme et l'élevait au-dessus des partis politiques, au-dessus de la gauche et de la droite.

La paix revenue, M. Angers dut mener, avec d'autres, une lutte à finir contre la centralisation envahissante d'Ottawa, lutte on ne peut plus actuelle. Il approfondit le pour et le contre de la centralisation. Il montre que la nature de ce qui est "petit" est souvent plus souple, plus proche de l'humain, plus assuré de survivre. Bien avant le titre, il soutenait la thèse du "small is beautiful" de Schumacher. La décentralisation ne devenait plus seulement une tactique de survie pour la nation canadienne-française mais, souvent, un bien en soi, une garantie de liberté et de santé politique.

De la centralisation on arrive à une saine sécurité sociale, basée sur la paroisse ou sur le quartier où tout le monde se connaît et peut s'entraider. Selon M. Angers, chacun doit apprendre l'entraide au lieu de dépendre d'une bureaucratie distante et anonyme. Le principe sous-jacent: dépendre moins à la condition de *pratiquer le faire soi-même*.

La vraie sécurité sociale, selon M. Angers, est bien davantage celle des premiers colons et des pionniers de l'Ouest, temps où les gens participaient à des corvées (à des "bees") pour ériger une nouvelle grange ou aider de nouveaux venus. On avait alors de véritables voisins et, selon M. Angers, on peut recréer ce sens de la communauté dont le Québec a tellement besoin et faire l'économie de toute une bureaucratie.

Le faire soi-même reste la base aussi du mouvement coopératif auquel M. Angers travaille depuis 1940. Ses deux volumes sur la coopération sont reconnus internationalement mais c'est dans les discussions dans les

petites coopératives, on ne peut plus terre-à-terre, que M. Angers a montré son dévouement et son leadership. Pour lui, la coopération, comme mouvement général, devient la seule voie valable vers la libération économique du Québec. Il la préfère à la régie d'État. Finalement ses études percutantes sur la fiscalité montrent le besoin pressant du Québec de récupérer ses anciens pouvoirs de taxation.

Ses commentaires sur la restructuration de l'éducation montrent comment Angers voudrait sauver ce qui est valable dans les anciens collèges classiques en même temps qu'il accueille une pressante rénovation de l'éducation technique. Pour lui, le Québec a beaucoup perdu de ses valeurs intellectuelles avec l'américanisation des structures scolaires vers 1965. Tout comme l'Ontario ou les autres pays submergés par l'influence pédagogique américaine. M. Angers s'attend à une revalorisation des valeurs humanistes au Québec mais, il le voit, pas dans un avenir prochain.

Il esquisse l'évolution d'une pensée proprement nationale, jaillie du patrimoine et non importée en pièces détachées rapportées de chez les voisins. L'important de cette pensée nationale est que le premier pas de la libération nationale consiste à penser selon son génie propre, à exercer une action intellectuelle basée sur des analyses rigoureuses et des études objectives. De là viendront les stratégies à long terme.

M. Angers a toujours lutté pour la langue française, cette caractéristique fondamentale de la civilisation aux bords du Saint-Laurent sur laquelle je me suis penché. Il ne luttait pas pour le français qui serait un objet de musée mais pour toute la culture, toute la façon de penser que véhicule cette langue vivante, parlée et écrite. D'où, pour lui, l'importance des luttes scolaires, du Mouvement du Québec français, de la loi 101.

C'est en fouillant dans les écrits de M. Angers que j'ai découvert une civilisation que je connaissais très peu et que j'étais devant un écrivain de taille, un des meilleurs essayistes du Québec actuel. Face à lui, je découvrais

aussi ma propre identité de Canadien anglais. Pourquoi? Parce que nous, comme tous les autres peuples, nous nous définissons mieux à partir des différences d'avec nos voisins, Américains, Québécois ou Anglais.

C'est seulement avec la sécurité intérieure d'une identité culturelle bien définie — et la pensée de M. Angers peut aider, dans ce sens, et les Canadiens-Français et les Canadiens-Anglais — que nous pouvons honnêtement serrer la main du voisin.



Pourquoi une vue panoramique des écrits de François-Albert Angers dans le livre de John Grube?

par Patrick Allen

Penseur, professeur, chercheur et écrivain infatigable, M. Angers n'a jamais trouvé le temps pendant ses quarante ans de carrière académique active, de faire le bilan de ses écrits.

L'eût-il trouvé ce temps, sa modestie lui aurait interdit de s'en prévaloir. Aussi une équipe à l'École des Hautes Études Commerciales a décidé de dresser, avec commentaires à l'appui, un inventaire de ses ouvrages, articles et livres. Une partie seulement de cet ensemble

colossal a servi de source de documentation, d'instrument de travail et d'analyse à M. John Grube dans son remarquable volume, *Bâtisseur de pays*.

Cette vue panoramique des écrits de M. Angers amènera de nouveaux lecteurs, comme elle a conduit M. Grube lui-même, à découvrir quelle personnalité et quelle ampleur intellectuelle caractérise M. Angers. Après en avoir pris connaissance, personne ne pourra plus le considérer simplement comme un homme public ou un nationaliste parmi d'autres mais comme l'un des premiers économistes authentiques du Québec, à la fois comme professeur d'université et comme homme de science de classe internationale. L'économiste Léon Courville avait raison de signaler, récemment, dans *Le Devoir*, que le savant, chez lui, est encore plus important que l'homme public.

M. John Grube m'a demandé de présenter l'aspect quantitatif pour compléter l'aspect plutôt qualitatif auquel il s'était consacré. Avec ces deux aspects en tête, M. Grube qualifie M. Angers de *scholar accompli*: un tableau répartissant les écrits de M. Angers selon leur centre d'intérêt (économique, international, coopératif et socio-politique) montrera la vérité de cette affirmation.

L'Actualité économique et *L'Action nationale* sont les principaux débouchés pour ses articles mais une trentaine d'autres revues, au Québec et à l'étranger, ont publié ses articles spécialisés. Pour simplifier, nous avons inclus les douze volumes de M. Angers dans le tableau à la page suivante.

L'élément éclairant de ce tableau est que M. Angers a écrit plus d'articles dans *L'Actualité économique* que dans *L'Action nationale*, soit 453 sur 772 ou environ 60%. À pousser l'analyse, on trouverait que c'est aussi dans *L'Actualité économique* où M. Angers a publié ses travaux les plus élaborés, les plus fouillés et les plus étendus. Certains articles dépassent quarante pages et constituent de véritables traités spécialisés, ou monographies, de caractère inédit et original.

NOMBRE DE TITRES IDENTIFIÉS DANS L'OEUVRE DE M. ANGERS

	PUBLIÉS DANS L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE		PUBLIÉS DANS L'ACTION NATIONALE		GRAND TOTAL	
Domaine économique:						
économie générale	146		16		162	
économie régionale	70		7		77	
finance	80		14		94	
transports-communication	4	300	1	38	5	338
Problèmes internationaux:	41	41	19	19	60	60
Champ de la coopération:	37	37	20	20	57	57
Problèmes socio-politiques:						
généralités	32		61		93	
autonomie provinciale	14		85		99	
bilinguisme	7		17		24	
conscription	1		15		16	
éducation	9		45		54	
religion	12	75	19	242	31	317
GRAND TOTAL:		453		319		772

Remarquons que les 319 articles parus dans *L'Action nationale* et qui ont surtout inspiré les analyses de M. John Grube sont aussi originaux et inédits bien que moins élaborés puisqu'ils s'adressent à des lecteurs différents. Ils vulgarisent un aspect particulier d'une question socio-politique, ils entrent dans le concret, ils proposent une stratégie pour l'action. C'est ce qui explique qu'environ 25% de ses articles touchent à l'économie, à la coopération et aux questions internationales.

Ce nombre imposant des écrits de M. Angers ne dit pas tout. Il ne tient pas compte d'un grand nombre d'autres activités comme les conférences, les interventions à la radio et à la télévision, de nombreux écrits jamais signés, de rapports comme consultant, comme arbitre, comme expert-conseil, comme porte-parole d'une association ou d'un mouvement. Il y a aussi une volumineuse correspondance, avec de nombreux Québécois et étrangers, où il émet un grand nombre d'avis sur notre monde religieux, politique et économique.

L'aspect quantitatif est important à souligner, soit une moyenne annuelle d'une vingtaine d'articles majeurs

pendant 40 ans. Mais l'aspect qualitatif est encore plus décisif. C'est l'aspect surtout étudié par M. John Grube de main de maître. Les auteurs de la bibliographie ont aussi essayé d'en donner une idée dans les textes d'introduction à chaque grande division.

Avant M. Angers, la démarche vraiment scientifique, propre à l'économiste, laissait gravement à désirer, au Québec. Avec lui, l'enseignement et la recherche entrent dans une phase d'innovations.

L'ensemble de ses travaux, dans le domaine économique et para-économique, démontre son assimilation précoce des théories nouvelles et sa capacité de les appliquer aux réalités de notre milieu. La preuve en est dans ses articles scientifiques sur la monnaie, l'inflation, les salaires, les revenus, les prix. Il fut aussi un pionnier dans l'analyse des problèmes de l'économie industrielle, de l'économie de l'entreprise, des transports et des communications. Il s'est distingué, avec un retentissement international, par ses profondes études sur les théories de Lord Keynes et par son approfondissement du mouvement coopératif.

Son ouverture d'esprit, sur tous les problèmes qu'il a abordés, ne peut qu'étonner la jeune génération. Cette ouverture d'esprit n'a d'égale que son intégrité intellectuelle, devenue légendaire.

Avec tant d'heures d'enseignement et tant d'heures de recherches consacrées à ses articles, il a pu assumer la direction de *L'Actualité économique* pendant une dizaine d'années, fonder le *Service de documentation économique* (1942), créer l'*Institut d'économie appliquée* (1959-1969) auquel il assurera un rayonnement national et international. Le Prix du Québec, *Léon-Gérin* (1980), est venu consacrer "la valeur éminente de ses travaux d'universitaire et de chercheur".

Nous avons été heureux d'apporter ce modeste complément aux perspicaces synthèses de M. John Grube. L'érudition et la grande objectivité trouvées en ce volume montrent que M. Angers et M. Grube étaient bien faits

pour se rencontrer. M. Hugh MacLennan a bien parlé des deux solitudes (1945). Depuis ce temps, M. John Grube a produit, dans le filon de cette tradition, l'œuvre la plus remarquable. Il l'a voulue comme *un pont* entre les deux solitudes ou, comme il le dit lui-même, comme *une main tendue, reçue et étreinte*.



Mon témoignage de reconnaissance à John Grube

par François-Albert Angers

Rendre hommage à John Grube, dans la position où me place le volume qu'il vient d'écrire sur le nationalisme canadien-français, en me prenant comme prototype, n'est pas chose facile.

Le remercier n'est pas de mise, étant tellement mis en cause. Car ce n'est pas pour me faire plaisir qu'il a écrit ce livre. Comme il l'explique lui-même dans son communiqué de presse, nous ne nous connaissions même pas. Et quand il a commencé son travail, il ignorait mon existence.

Il m'a adopté comme filon, sans doute, en fonction d'une sorte d'omniprésence due à la multiplicité de mes contributions, soit à *L'Action nationale*, soit à *L'Actualité économique*, pendant une certaine époque.

Il a écrit son livre à partir de mes textes, selon la compréhension qu'il en a acquise à partir de son propre jugement, sans chercher à se faciliter la tâche par des contacts personnels multipliés au cours desquels je pourrais l'influencer indûment.

Pendant la rédaction des textes, nous nous sommes rencontrés une couple de fois seulement, en vue d'élucider certains points qui lui paraissaient plus obscurs.

Je ne puis que lui laisser la responsabilité totale de ce que ce livre contient d'élogieux à mon égard. Aux autres, à d'autres, de juger à la lumière des raisons qu'on invoque pour les formuler, dans quelle mesure il peut être considéré qu'il exagère la valeur de mon travail, et le rôle ou l'influence qui en a pu découler.

On ne peut qu'être hautement honoré qu'il puisse se trouver des gens pour nous reconnaître de la valeur; et cela fait sûrement plaisir. Mais on sait trop aussi, pour s'en trop enorgueillir — parce que ce sont ces jugements-là qui n'ont pas manqué de nous accompagner dans notre vie — combien nombreux sont ceux qui pensent autrement et cela jusqu'au mépris de tout ce que l'on a été et représenté.

Par où alors le principal intéressé peut-il rejoindre ce qu'il y a d'extraordinaire — si tel est le cas — dans un livre pareil? Je crois que c'est par le fait de pouvoir lire un livre où l'on est constamment concerné, scruté dans ses pensées les plus profondes, analysé sur toutes les coutures, interprété dans ses moindres ou plus subtiles nuances, sans avoir la réaction d'avoir été mal compris, de s'être fait prêter des idées ou des jugements qu'on n'a jamais partagés tels qu'exprimés, d'avoir été présenté sous un jour teinté des convictions ou des préjugés personnels de l'auteur, de sorte qu'on se sent en quelque sorte trahi, et avec soi les idées qu'on représente ou qu'on défend, auprès de tous les lecteurs de l'ouvrage.

Cette position très subjective constitue probablement, en l'occurrence, le critère le plus objectif que l'on puisse trouver de l'intégrité d'un écrivain, de ses hautes qualités intellectuelles de pénétration et d'analyse d'un sujet, bref, de la hauteur et de la profondeur de son esprit.

Le phénomène n'en est que plus remarquable lorsqu'il s'agit d'un écrivain anglo-canadien abordant les

problèmes du nationalisme canadien-français et la pensée d'un des nationalistes qui, sûrement, par les siens mêmes, est considéré par beaucoup comme poussant les thèses nationalistes jusqu'à l'excès et même, selon quelques-uns, jusqu'à l'absurde.

Ce sur quoi il faut rendre hommage à John Grube, c'est d'avoir voulu, lui Anglo-Canadien, comprendre le Canada français en lui-même et tel qu'il veut être compris et se définir comme une civilisation valable qu'on aborde avec le respect et la considération qui sont dus à toute manifestation de culture humaine.

Bien sûr, en s'attachant à la pensée d'un seul homme pris comme prototype, on pourra aisément soutenir qu'il n'a pas embrassé tout le phénomène nationaliste canadien-français. Il ne le prétend pas non plus. Il a posé une pierre à cet effort de compréhension. C'est la qualité de sonorité de cette pierre dont je porte témoignage pour permettre aux autres de juger la valeur de l'homme.



Chronique de la langue

LES PROPOS DE L'ILLETTRÉ

*Disons**Le fait de**Le fait que**Le fait est que**Individu**Agissements**Traitements et**salaires*

Autrefois, l'orateur qui, dans son discours, ratait l'allumage, par timidité ou autrement, éjaculait d'ordinaire un premier Euh! puis Euh! puis Euh! et finissait par démarrer en beauté. Aujourd'hui, le nouveau tic des Québécois est: Disons... Disons qu'il ne s'est rien passé. Disons que tout devrait aboutir. Disons... Et jusque-là, cela va sans dire, le brave tribun de notre temps n'a toujours rien dit.

Autre recours fréquent, à l'heure actuelle, en cas de panne d'éloquence, l'expression "Le fait...", que l'on étire interminablement en: Le fait de, Le fait que, Le fait est que.

Or, sur chacun des trois points, l'immortel Émile Legrand, dans sa classique *Stylistique française*, constamment rééditée au moins depuis 1900, est formel. Le fait de, fruit évident de la paresse, tant buccale que cérébrale, est un synonyme maladroit du substantif propre, qui échappe à l'inadvertance, sinon à l'ignorance: Le fait d'être présent signifie la présence. Le fait de réussir, c'est la réussite ou le succès. Le fait de disparaître, l'absence, le manque, et ainsi de suite.

Même remarque, a fortiori, pour Le fait que, tournure plus malhabile encore. Le fait que j'aïlle, c'est ma venue. Le fait que j'aie failli à la tâche: mon échec. Le fait que je contribue: mon apport.

Le comble du remplissage oral insipide et insignifiant, n'est-ce pas Le fait est que: Le fait est que... nous sommes intervenus ou Le fait est que nous n'avons pu intervenir. Coupons court à ce bavardage et à ces bavures intolérables, en affirmant tout simplement: Nous sommes intervenus, ou Nous n'avons pu intervenir.

L'indigence verbale provient surtout, semble-t-il, d'une pénurie de vocabulaire, de lectures insuffisantes,

au double plan de la quantité et de la qualité, d'un contact trop peu suivi avec les maîtres de la littérature et de l'art d'écrire. Cette carence, excusable certes, mais qui se prolonge, hélas! avec une ténacité décourageante chez nos gens, est un mal dont une minorité guérit sur le tard, et la grande majorité jamais.

Que de finesse pourtant, que d'inépuisables ressources, dans ce parler de nos pères, dans ces familles indénombrables de mots, proches mais parfois indéfiniment diversifiés. L'individu, vocable qui s'emploie en général à mauvais escient dans nos milieux, et nous verrons pourquoi tout à l'heure, appartient à la langue scientifique, où il s'oppose au groupe, à l'espèce. Sait-on assez que ce terme devient: la personne, en psychologie et en sociologie; le particulier, devant la loi; l'habitant d'un territoire ou d'un pays, pour la géographie et la statistique; le citoyen, d'une ville ou d'un État, en sciences politiques; le contribuable, en fiscalité, et, une fois dépatré ne fût-ce qu'en passant, le national ou le ressortissant. Et le reste.

La parenthèse que je voulais ouvrir à propos d'individu, je la refermerai à l'instant: il s'agit du sens péjoratif du terme. À éviter par conséquent la formule de l'interviewé déclarant, l'autre jour, en ondes, avoir eu l'honneur de connaître cet individu fascinant: le premier ministre. Du même ordre apparaît la tournure aberrante dont se servit naguère, au journal électronique de fin de soirée, un commentateur chevronné, pour évoquer les agissements (d'éclat) de... nul autre que tel président, sortant de charge, de la société des anciens présidents.

Je reviens à ces familles extraordinaires de mots qui font le trésor et la fabuleuse séduction de notre langue. La paie, la feuille de paie, c'est très français. Eh bien, cette tête de lignage n'a-t-elle pas donné, tout ensemble: la solde du militaire; les gages du domestique; le salaire de l'ouvrier; le traitement ou les appointements d'un employé ou d'un fonctionnaire; le cachet d'un artiste; les émoluments d'un juge; les honoraires d'un membre des professions libérales. Une mise au point, entre autres: la dichotomie anglaise *Salaries and wages* ne doit pas se

rendre, en français, par Salaires et gages, mais bien, on s'en souviendra, par: Traitements et salaires.

La valeur de pareilles richesses, comme le péril qui les menace, ou l'épique croisade à poursuivre pour leur sauvegarde, peu de nos prophètes les auront mieux perçus, ni mieux exprimés sans doute, qu'un Lionel Groulx:

Et chaque mot qui part est une âme qui meurt.



UN APPEL AU SECOURS

*L'Association du Labrador-Québécois
a dépensé \$18,000 pour informer le public
sur le problème du Labrador au Québec.*

*Pour continuer son action,
elle a besoin d'un soutien financier.
Envoyez un chèque ou un mandat à:*

**L'Association du Labrador-Québécois,
a/s Paul De Bané,
Grondines (comté Portneuf), P.Q. G0A 1W0**

UN DÉFENSEUR DU FRANÇAIS

LE PÈRE JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, S.J.

par Richard Arès

III — SES ÉTUDES COLLÉGIALES

Comme son grand-père Camille qui, du Collège de l'Assomption, y était venu terminer ses études et comme son père Gaspard qui y avait fait tout son cours, le jeune Papin — seul prénom qu'il porte alors, en hommage à sa mère et à son grand-père maternel — fait son entrée au Collège Sainte-Marie au début de septembre 1891.

C'est une institution fondée et dirigée par les Jésuites depuis 1848, une institution qui fait aussi quelque peu bande à part parmi les autres collèges et séminaires qui existent alors au Québec. Ceux-ci, en effet, ont pour premier objectif de former des jeunes en vue de développer en eux des vocations sacerdotales et religieuses. Les fondateurs du Collège Sainte-Marie, Jésuites venus de France à la prière de Mgr Bourget, évêque de Montréal, s'étaient donné, eux, un objectif général: l'éducation et la formation de la jeunesse. Pas de n'importe quelle jeunesse, mais bien celle de l'époque et du milieu montréalais. C'est-à-dire que, pour eux aussi, le problème de la langue de l'enseignement n'a pas tardé à se poser: devaient-ils enseigner en français ou en anglais, ou encore utiliser les deux langues?

Le Collège Sainte-Marie au milieu et à la fin du XIX^e siècle.

Pour mieux saisir l'ampleur du problème auquel ont eu à faire face les premiers recteurs européens du Collège, il importe de rappeler deux faits dont ils durent tenir compte dès leur arrivée au Canada: le fait d'une nombreuse présence anglophone à Montréal et le fait que les Jésuites d'alors appartenaient à la même mission qu'à celle de New-York, les deux régions étant alors jumelées.

Le premier fait à rappeler est le suivant: au moment où les Jésuites ouvrent leur collège, la ville de Montréal présente encore une majorité anglophone. En 1851, les Canadiens d'origine française y sont minoritaires et ne forment que 45% de la population. En 1871, le groupe français se chiffre à 56,856 et détient une faible majorité de 53%, alors que l'ensemble des groupes britanniques: anglais, irlandais, écossais, se montent à 48,221 et ne for-

ment plus qu'une puissante minorité de 43%. Le plus important pour le Collège était qu'il y avait alors à Montréal deux fois plus d'Irlandais que d'Anglais proprement dits. Où ces jeunes anglophones, en particulier ces Irlandais, catholiques pour la plupart, iraient-ils se faire instruire si le Collège Sainte-Marie leur fermait ses portes? Encore fallait-il que ce Collège recrute des professeurs qui puissent enseigner en anglais.

La ville de Montréal, cependant, grandissait rapidement: alors qu'au moment de la Confédération de 1867, elle comptait à peine 100,000 âmes, sa population devait s'élever à plus de 200,000 quelque vingt ans plus tard, soit au recensement 1891, l'année même où le jeune Papin Archambault faisait son entrée au Collège Sainte-Marie.

Un deuxième fait dont il faut tenir compte pour bien saisir la situation qui existe alors au Collège est que les Jésuites venus de France en Amérique, c'est-à-dire à la fois à New-York et à Montréal, ont longtemps appartenu à la même mission, dénommée alors mission New-York-Canada, dont le supérieur résidait à New-York même. La conséquence en fut que celui qui allait donner des instructions et des directives aux premiers recteurs du Collège Sainte-Marie ne résidait pas sur place à Montréal mais bien à New-York et, de ce lieu était porté à donner ses préférences à l'enseignement de l'anglais.

Quoiqu'il en soit, au moment où le jeune Papin entre au Collège, la situation est encore quelque peu ambivalente: les classes sont doublées selon le nombre d'élèves de chaque langue qui se présentent au début de l'année. Ainsi, si l'on consulte l'annuaire du Collège de 1891, il y a dans la première année, c'est-à-dire aux Éléments-Latins, trois classes ou sections pour les francophones, et deux pour les anglophones, situation dont on retrouve à peu près l'équivalent dans les autres classes supérieures.

Le collégien

Lorsqu'au début de septembre 1891 le jeune Papin fait son entrée au Collège Sainte-Marie, un autre Archambault de la même famille y étudie déjà: Joseph, son frère aîné.

Chez les Jésuites du Canada, des changements importants viennent de se produire: ils n'appartiennent plus à la mission de New-York, mais, depuis 1888, forment une province canadienne autonome, dont le premier supérieur, après avoir résidé quelque temps au scolasticat de l'Immaculée-Conception, maintient sa résidence permanente au Collège Sainte-Marie depuis 1891.

En consultant les annuaires du Collège, on peut parvenir à dresser un tableau des classes qu'a fréquentées et même une liste des prix qu'a remportés le jeune Papin durant tout son cours au Collège. La première année, son nom se retrouve dans la classe des Éléments-Latins "A", section "A" dans laquelle il se maintiendra jusqu'à la fin de son cours. Lors de la distribution des prix, l'annuaire du Collège attribue au jeune Papin une troisième place en Excellence et une cinquième en Thème latin. L'année suivante, c'est-à-dire en Syntaxe, il obtient le deuxième accessit en Instruction religieuse et un prix de six accessits.

En classe de Versification, on retrouve le nom du jeune collégien dans la colonne des prix de Diligence ainsi que dans celle des prix d'Élocution. L'année suivante, en classe de Belles-Lettres, les résultats à la fin de l'année sont les mêmes: prix en Diligence et en Élocution. À la fin de sa classe de Rhétorique, il obtient un accessit en Diligence, un premier prix en Discours français ainsi qu'en Élocution.

C'en est maintenant fini de l'étudiant au Collège Sainte-Marie: dans l'annuaire de 1897-1898, on ne retrouve pas son nom. Après quelques mois de vacances, il va se décider à entrer chez les Jésuites au noviciat du Sault-au-Récollet. Du Collège il emportera le goût du travail et une certaine fierté de la langue française, comme en témoignent les prix obtenus à la fin de ses classes de Belles-Lettres et de Rhétorique.

Coïncidence peut-être: la même année où il quitte le Collège Sainte-Marie, qui a longtemps maintenu des classes parallèles, l'une en français, l'autre en anglais,

les Jésuites de Montréal ouvrent un autre collège, Loyola, lequel commencera à accueillir ceux qui, tout en étant catholiques mais non de langue française, avaient dû jusqu'alors faire leur cours classique au Collège Sainte-Marie.

Aussi est-ce un collège entièrement renouvelé, réservé d'abord et avant tout aux francophones, que le jeune Papin, devenu jésuite, retrouvera quand il viendra y faire ses années de régence au début du XX^e siècle.

IV — PREMIÈRES ANNÉES CHEZ LES JÉSUITES

Après avoir terminé sa classe de Rhétorique au Collège Sainte-Marie, le jeune Papin Archambault décide de ne pas rentrer au Collège et, le 31 octobre 1897, il se présente au noviciat des Jésuites, alors établi au Sault-au-Récollet. Une fois accepté, il commence à suivre le régime de vie et de formation propre aux scolastiques de ce temps-là, soit deux ans de noviciat, deux ans de jувénat, puis trois ans de philosophie au scolasticat de l'Immaculée-Conception sur la rue Rachel, trois ans parce qu'il n'avait pas fait ses classes de philosophie avant son entrée dans la Compagnie de Jésus.

À la fin de juillet 1904, il est nommé pour enseigner la classe de Méthode au Collège Sainte-Marie, là même où il avait déjà étudié. Il y fera toute sa "régence", enseignant deux années en classe de Méthode et trois en classe de Belles-Lettres. Depuis son départ en 1897, la figure interne du Collège avait grandement changé, dû d'abord au fait que la plupart des classes anglophones d'autrefois s'étaient transportées au nouveau Collège Loyola et que maintenant l'atmosphère collégiale à Sainte-Marie était presque entièrement francophone. De plus, au printemps de la même année 1904, un groupe d'élèves des classes supérieures, avec l'appui de leur professeur de philosophie, le P. Samuel Bellavance, viennent de lancer une invitation aux jeunes de toute la Province de venir participer à un congrès qui allait jeter les bases de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (l'A.C.J.C.). Parmi les élèves du Collège qui y

participèrent mentionnons seulement les noms de Joseph Versailles, Albert Benoît, Ernest Roby, Armand Dugas, Henri Bernard, Rosario Genest, etc.

Dans ce milieu transformé et provisoirement surchauffé, le jeune scolastique Papin Archambault, après deux ans d'enseignement en classe de Méthode, se voit en 1906 transposé en classe de Belles-Lettres avec le titre de modérateur de l'académie, c'est-à-dire du cercle local d'études, Cercle Sainte-Marie de la nouvelle Association venant de se fonder au Collège même. C'est là surtout qu'il entra en contact avec l'élite des jeunes collégiens de Montréal et que lui vint la pensée d'organiser pour eux une expérience toute nouvelle au Canada, c'est-à-dire une retraite fermée pour les jeunes du Cercle Sainte-Marie. Expérience dont il devait raconter l'histoire dans des articles parus d'abord dans *Le Semeur* et *Le Messager du Sacré-Cœur*, puis réunis en brochure sous le titre *L'Oeuvre qui nous sauvera*, brochure portant en sous-titre "La régénération de l'individu et de la société par les retraites fermées."

Ayant achevé ses années de "régence" ou d'enseignement au Collège Sainte-Marie, le jeune professeur retourne au scolasticat de l'Immaculée-Conception pour y entreprendre ses études théologiques. Dans l'intervalle, un fait nouveau s'est produit: les Jésuites travaillant au Canada, qui avaient commencé par dépendre de la Province de France, puis de celle de Champagne, pour ensuite faire partie de la mission autonome New-York-Canada, être rattachés à la Province d'Angleterre, former une mission autonome canadienne en 1888, viennent tout juste, le 15 août 1907, d'être érigés en province canadienne.

Je signale, en passant, que les catalogues jésuites qui, à partir de son premier séjour au scolasticat pour ses études en philosophie, le présentaient sous son double prénom Joseph-P., ne le présentent plus que sous le nom de Joseph Archambault et laissent tomber l'autre prénom de Papin. Quoi qu'il soit, en 1909, il commence sa première année de théologie au scolasticat de l'Immaculée-Conception.

L'année suivante, en 1910, un événement religieux important se produit qui va attirer les yeux de l'ensemble du monde catholique sur la ville de Montréal: le Congrès eucharistique international, au cours duquel Henri Bourassa, alors dans la force de l'âge, répondant le samedi 10 janvier 1910, au discours de Mgr Bourne, archevêque de Westminster, qui avait par trop insisté sur l'importance pour les catholiques canadiens d'apprendre et de parler l'anglais en vue de mieux servir la cause du catholicisme au Canada, s'était attiré des applaudissements nombreux de la part d'un auditoire en majorité francophone et d'avance préparé à entendre un tel discours. Le jeune étudiant en théologie, Archambault, était-il présent lors de cette fulgurante réplique? L'histoire écrite jusqu'à maintenant ne le dit pas, mais je sais qu'il en avait gardé un profond et vivace souvenir et que déjà dans sa pensée se préparait la série d'articles en faveur du français qui allait paraître dans le *Devoir* de 1912-1913.

En attendant, il lui fallait poursuivre sa deuxième année de théologie. En 1911 se produit un autre événement, moins spectaculaire que le premier mais qui aura sur sa personne et son avenir des conséquences plus directes: la fondation de l'*École sociale populaire* au cours d'un congrès interdiocésain organisé par la Fédération générale des Ligues du Sacré-Cœur, en janvier 1911, dans le but d'étudier la question de l'*organisation ouvrière* dans la province de Québec. À cette réunion, le jeune P. Archambault est présent et, le 25 janvier 1911, y lit un travail qu'il publiera par la suite dans le premier numéro des brochures de l'*École sociale populaire* sous le titre *L'organisation catholique ouvrière catholique en Hollande*.

En septembre 1911, il entreprend sa troisième année de théologie, fort importante pour lui puisqu'à la fin de l'année scolaire il sera ordonné prêtre, soit le 28 juillet 1912, importante aussi pour la cause du français puisqu'au mois de mars 1912 va commencer la série d'articles publiés dans le *Devoir* qui vont donner naissance à la future *Ligue des droits du français*. Pour le moment, il

importe de dire quelques mots sur ses dernières années de formation jésuite.

Il lui reste encore à entreprendre ce que, dans leur langage familier, les Jésuites dénomment *le troisième an*, c'est-à-dire, avant de se lancer dans l'action, une année supplémentaire de spiritualité et d'ascétisme. Comme il n'existe pas encore au Canada une maison jésuite répondant à cette fin, le Père part pour la France où une telle maison existe et où, avant lui, ont passé la plupart des Jésuites canadiens. Il y arrive au moment où va se tenir, au mois d'août 1913, la Semaine sociale de Versailles sur le thème "*La responsabilité*". Il y entendra des conférenciers et des orateurs qui l'impressionneront grandement et qui feront germer en lui l'idée d'importer au Canada une institution du même genre.

De cette visite à la Semaine sociale de Versailles, il rapportera plusieurs photographies, dont l'une montre les quatre Canadiens présents: les Pères Jésuites Archambault et Hingston, l'abbé Camille Roy et Ernest Grégoire, alors étudiant en Belgique et qui plus tard deviendra maire de Québec.



**M. JOSEPH-ÉNA
GIROUARD
ET SON TEMPS
1855-1937**

Deuxième partie: 1898-1937

par Jean Genest

Joseph-Éna Girouard ferma le bureau d'avocat qu'il venait d'ouvrir à Arthabaska. Avec sa femme, Emma, il fut décidé qu'il partirait vers le Yukon, le premier. Il louerait une maison familiale à Dawson City. Grâce à son poste de registraire et de membre du Conseil du Yukon, il l'avertirait des conditions de vie à Dawson, si les enfants pourraient continuer leurs classes et si la famille pourrait y vivre à peu près aussi bien qu'aux Bois-Francs. Mais il ne faut pas qu'il parte seul. Le Yukon, avec tous les aventuriers qui y accourent, est plutôt dangereux. Emma Watkins est rassurée quand elle voit que Joseph-Éna partira avec son frère Dolphys (de Stanford) et quelques amis sûrs comme Ferdinand Beauchesne, Adélarde Saint-Laurent et William Wadleigh. À ce groupe, s'ajoutera, à Dawson même, le juge Dugas.

Pendant que la famille discute ferme à Arthabaska, les journaux du monde entier parlent, à propos du Klondyke, de *masses en mouvement*, de *stampede*, de ruée vers l'or. On raconte des histoires à dormir debout. On se rappelle l'histoire de l'oncle Joseph Girouard, parti de Stanford avec son fils Théophile vers la Californie en 1849, et qui était revenu avec une petite fortune. Mais les chaleurs de la Californie n'avaient rien de comparable aux froids du Yukon. En fait, qu'était le Yukon?

Le Yukon en 1898

Le Yukon est la partie ouest du Territoire du Nord-Ouest canadien. C'est aussi le nom donné au fleuve qui court au beau milieu de ce terrain. Si le parcours du Yukon était parallèle à celui du fleuve Mackenzie, le Yukon se jetterait, au nord, dans la Mer de Beaufort. Son périple est plus curieux. Il prend sa source dans les montagnes, au cœur même du territoire du Yukon, puis, un peu au nord de Dawson City, il se dirige résolument vers l'Ouest. Il traverse l'Alaska américain, de l'est à l'ouest et il se jette dans la Mer de Behring, au nord des Îles Aléoutiennes. Cette curieuse géographie explique que les Américains, pour entrer au Yukon, *remontent* le fleuve jusqu'à Dawson City tandis que les Canadiens, arrivant par Vancouver et Skagway, doivent *descendre* le fleuve Yukon pour arriver à Dawson City.

Un des affluents du fleuve Yukon, c'est la rivière Klondyke, longue d'environ 300 kilomètres. Dawson City est construite à la croisée des deux cours d'eau. Vu qu'elle commande la région de l'or et la région des communications fluviales avec le reste du monde, Dawson City fut la capitale du Yukon. En 1898, cette capitale recevra environ 30,000 nouveaux citoyens.

La région est un désert de glaces et de neiges durant près de dix mois par année. On y cultive à peu près rien. Devant la marée humaine attirée par l'or, il fallut tout organiser: hébergement, alimentation, divertissement, chauffage, contrôle, transport, communications. Voilà la tâche des cinq membres du Conseil du Yukon: organiser des villes, voir aux impôts, mettre de l'ordre dans le va-et-vient continu, arpenter les terrains, distribuer les titres de propriété, etc.

La fonction du registraire consiste à concéder des terrains, déjà arpentés, à des mineurs. Le registraire est donc mieux informé que quiconque sur les spéculations et sur les perspectives d'or... Toutefois le registraire ne peut aller plus vite que les arpenteurs et les juges pas plus vite que le registraire. Autrement dit, tout le monde est pressé. Chaque heure voit de nouveaux millionnaires.

La *police montée*, comme on dit, arpente les rues de Dawson, à toute heure du jour et de la nuit. On ne dérange pas les *belles de nuit* ni les *saloons* mais on protège les mineurs et leur fortunes car la réputation du Yukon est faite et diffusée par eux. En dix ans, on ne connaîtra officiellement qu'une dizaine de meurtres. On n'a pas de statistiques sur les blessés et les dents brisées! Car la vie est passionnée et intense à Dawson City, en 1898!

Dawson City, c'est un vernis de civilisation sur les passions les plus primitives. Vitalité du *boom*. Les mineurs chanceux dépensent leurs nouvelles richesses en des folies furieuses. D'autres l'exportent par l'entremise des banques. Personne ne songe sérieusement à s'installer dans le Yukon. Tout est volatile et transitoire. Aucun investissement solide dans ce pays. Tous n'ont qu'un but: faire fortune et partir! Le bonheur est ailleurs.

La richesse, on la trouve au Klondyke, cette rivière qui reçoit les fameux ruisseaux ou torrents dont les berges semblent remplies d'or pur sous forme de pépites (*nuggets*) ou de poudre. Ces ruisseaux ont des noms à faire rêver: Bonanza Creek, El Dorado Creek, Bear Creek, Hunter Creek. Ils prennent leur source au Dôme du Roi Salomon, situé à environ 70 kilomètres de Dawson City. Là était le filon-mère (*mother-lode*) qui, il y a un million d'années, par une merveille de la nature, amoncela l'or pur dans la roche ou les sables. L'érosion par le vent ou les pluies a transporté cet or, depuis le Dome (4250 pieds de hauteur) jusqu'au Klondyke, soit une trentaine de kilomètres. Les mineurs jalonent leurs *claims*, inscrivent leur propriété chez le registraire, y grattent une fortune de peine et de misère ou revendent leur terrain à un nouvel arrivant.

Le logement est un problème de première grandeur: le Yukon n'a rien. Il faut chercher du bois pour se construire une hutte ou une maison temporaire. Comme les froids atteignent souvent 40 à 50 degrés Celsius sous zéro et que l'hiver dure dix mois, il faut beaucoup de bois pour le chauffage. À Dawson City, on est arrivé à se tirer d'affaire en peu de temps. Mais le mineur vit dans un rayon de 50 à 100 kilomètres de Dawson. Près de son *claim*, il n'y a rien. On a si bien déblayé le terrain que la forêt est maintenant chose lointaine.

L'isolement, le travail épuisant, la crainte universelle et omniprésente, le froid font que plusieurs perdent la raison. D'autres prennent des *cuites* invraisemblables. L'excès même des mœurs devient publicité touristique et tentation pour des milliers de gens, dans les villes du monde. L'avalanche humaine continue en 1899 et 1900, alimentée par des récits fabuleux et des légendes encore plus fabuleuses!

La découverte de l'or

Georges Henderson aurait, le premier, trouvé l'or. Il garda le secret pour lui. Puis le 17 août 1896, un Américain, Georges Carmack et deux Indiens découvrirent dans le Hunter Creek, à 18 kilomètres de Dawson, l'or en forme de pépites, de la grosseur d'un petit pois à la

grosseur d'un œuf de pigeon. Carmack jalonna son terrain, enregistra son *claim* et il parla! La confiance déclencha la ruée vers le Klondyke! Chaque année, le 17 août, on fêtait à Dawson City, avec des *chars allégoriques* et beaucoup de fortifiants, le *Discovery Day*. Ce jour-là, Front Street ou Main Street, avec ses trottoirs en bois et ses rues pleines de boue, présentaient une exubérance de vie comme aux carnavals de Québec ou de Rio-de-Janeiro!

Joseph-Éna Girouard, que la loi empêchait d'acheter des *claims* (1899) pouvait s'associer de quelque façon à ses amis. Il lui arrivait, en fin de semaine, de partir de Dawson City avec vivres, équipement et dynamite, et de visiter ses amis. Or, à son retour, à ce qu'il conta, chargé d'un bon sac de pépites d'or, dans la nuit éclairée par les seules étoiles, il se vit pris en chasse par un mineur inconnu. Seul, pendant 36 heures, sans arrêt et par un froid de 40 degrés sous zéro Celsius, il marcha vers Dawson City. Il n'était pas question d'arrêter et de se reposer: ou le froid l'immobilisait ou une balle le tuait. Il fit plus de 125 kilomètres, en raquettes, sur la neige. Une autre fois, porté disparu, Ottawa fut alerté et tous les journaux en parlèrent. L'assassinat d'un membre du Conseil du Yukon aurait été un fait grave. La *police montée* partit à sa recherche. Heureusement il réapparut, après une longue randonnée, sain et sauf. La région était dure et traîtresse même si ses paysages étaient grandioses et ses richesses incalculables. Sans être un hercule, Joseph-Éna Girouard présentait une grande résistance physique. Il fut même, parmi les officiels du Yukon, le seul à pouvoir résister durant dix années complètes à la dure vie du Territoire.

Il fallait beaucoup d'or quand les patates se vendaient un dollar la livre, les œufs \$2.50 la douzaine, les oranges \$25 la boîte et les pommes un dollar chacune. Une petite bouteille d'olives: \$5. La légende familiale veut que Joseph-Éna Girouard devint plusieurs fois millionnaire pour tout reperdre le lendemain. Il se reposait de l'administration et de cette vie passionnante en jouant au *poker* avec ses amis, le samedi soir. Revenu à Montréal, il avait perdu tout goût pour le sensationnel: il se contenta d'une fortune raisonnable pour ses vieux jours.

Le voyage

Joseph-Éna Girouard partit donc d'Arthabaska, avec armes et bagages, pour Dawson City, laissant sa famille en pleurs avec la promesse de l'appeler l'année prochaine. Arrêt à Montréal. Puis, par le Transcontinental, inauguré le 28 juin 1886, jusqu'à Vancouver, en cinq jours. Là il lui fallut attendre le navire qui le conduirait, avec des centaines d'autres migrants, vers Skagway.

Skagway n'est qu'un débarcadère dans une baie profonde, très au nord de la Colombie britannique et qui donnait accès au fleuve Yukon. Skagway présentait deux obstacles formidables. D'abord un bandit, Soapy Smith, y devint célèbre avec son groupe de forbans en dévalisant les aventuriers. Le deuxième obstacle: le *Chilkoot Pass*. Il s'agit d'une barrière de 3739 pieds de hauteur qu'il fallait gravir avec armes et bagages avant d'atteindre le poste frontière du Yukon.

Or au poste frontière, on ne laisse passer personne qui ne transporte pas avec lui 1150 livres de nourriture et tout le *gréement* nécessaire pour survivre au froid. Mesure nécessaire qui sauva tout le monde de la misère et de la mort de faim. Néanmoins, au *Chilkoot Pass*, devenu un escalier de glace, il y avait un perpétuel va-et-vient épuisant: nourriture, ustensiles, tentes, fusil, bêche, pelle, dynamite, tout y passe. Le chef de police disait avoir inspecté, en 1898, trente millions de livres de nourriture et le passage de 30,000 personnes. En cette même année, le Conseil du Yukon recueillit \$150,000 en taxes sur l'or et sur les droits d'entrée. Chacun, à l'entrée et surtout à la sortie, devait surveiller ses bagages car la bande à Soapy, insaisissable, était là pour en soulager le rêveur. Des Indiens s'offraient à vous aider mais la rétribution était si forte que plusieurs désespéraient de jamais dépasser Skagway.

En 1899, on avait déjà amélioré le passage par l'installation d'un chemin de fer à crémaillère au *White Pass*. Si Joseph-Éna Girouard connut les joies du *Chilkoot Pass*, sa femme, Emma Watkins-Girouard, avec ses cinq enfants, purent franchir en train, cette formidable barrière naturelle. Les légendes dorées assurent qu'un Bull

Ballantyne brisa tous les records en escaladant le Chilkoot Pass (45 degrés d'inclinaison) avec 250 livres sur ses épaules. Après ce haut fait, il fut toujours respecté quand il entrait dans les *saloons* de Dawson. Mais Emma Watkins reçut un autre genre de réception!

La passe franchie, il fallait traîner ses bagages jusqu'à Whitehorse. Là, au débarcadère, un bateau à roues ou à palettes permettait de *descendre* le Yukon, en allant vers le nord jusqu'à Dawson City. Dans le langage local, on prenait le *steamer Tyrrell*! À chaque arrivée de bateau, à cause des nouveaux venus, de la correspondance et de la nourriture, tout Dawson attendait l'arrivée du *steamer*. Chacun était sûr de recevoir logement et nourriture chaude.

Arrivé à Dawson, chacun découvrait le prix énorme des plus simples choses. Joseph-Éna Girouard, plus chanceux, jouissait d'une maison officielle où plusieurs poêles ou tortues réchauffaient les pièces. Mais les autres se contentaient du disponible. On m'assura qu'une *shède*, reproduite sur une photographie, sans lumière ni chauffage, simple abri de bois, rapportait \$90. par mois. Évidemment Dawson présentait partout des aspects de ville-frontière, du temporaire, du criard et du mal adapté. Mais Dawson, comme capitale, offrait la chaleur de ses saloons, de ses églises, de ses magasins. D'une certaine façon, chacun était généreux pour les malchanceux. Deux hôpitaux recueillaient les malades, gratuitement. Deux écoles recevaient les jeunes.

C'est ainsi que les enfants Girouard, partis d'Arthabaska en mai 1899, fréquentèrent l'école des Sœurs de Sainte-Anne (de Lachine), dès septembre 1899. Ils y allaient dans des traîneaux tirés par des chiens esquimaux. Après un premier voyage qui dura quinze mois, ils revinrent en 1903-1904. Les autres années, Joseph-Éna Girouard passait l'été à Arthabaska, histoire de se réadapter à la civilisation, aux Bois-Francs et de prendre la mesure des événements.

Les mineurs partaient de Dawson en barque l'été, en charrette quand c'était possible, en traîneau durant

l'hiver et ils allaient le long de la rivière Klondyke profondément gelée, jusqu'à l'un des fameux ruisseaux. Là on cherchait un endroit non encore exploité ou on demandait du travail. Là on jetait sa tente et on errait à la recherche, dans la montagne ou dans les *baissières*, d'un dépôt ou d'un filon d'or. On dormait mal, on mangeait mal, on était dévoré par les moustiques, on vivait dans la peur de tout le monde. Mais on espérait, des rêves fous, des rêves semblables à des aurores boréales ou à des soleils arctiques qui ne disparaissent jamais. On était tous un peu fou pour endurer tant de misères!

La plupart des maisons étaient en bois rond. Malheur à qui n'avait pas de poêle à sa disposition, qui ne trouvait pas de bois ou qui était imprudent avec le feu. On vivait aussi sous la tente près de *son claim*. De jour et de nuit, on entendait les équipes de mineurs qui pelletaient ou qui *piquaient* la roche qui devait être réduite en poussière. Lorsque le tas était assez important, on l'envoyait dans une glissière en bois où l'eau courante faisait descendre le minerai. De petites barrières, échelonnées sur le parcours, retenaient l'or, minéral pesant, qui n'avait plus qu'à être recueilli.

La difficulté la plus grande consistait à trouver de l'eau! Tout était gelé durant dix mois. Dans ce monde de glace et de neige, pas moyen d'avoir de l'eau sans faire fondre la neige. Pour la faire fondre, il fallait du bois à brûler. Cercle infernal où chacun courait le bois de plus en plus loin, avec toutes les peurs de laisser seul son *claim*.

Les pépites d'or valaient-elles toutes ces vies perdues au 63^e degré nord de latitude? Nous savons maintenant que le Klondyke ne fut jamais un Pérou, un El Dorado, une Californie! Ce fut plutôt un feu de brousse, parfois d'allure gigantesque, mais il s'éteignit assez vite. En dix ans, le Klondyke était pratiquement épuisé. Comme registraire et membre du Conseil du Yukon, Joseph-Éna Girouard vécut au Yukon ces dix fabuleuses années, soit de 1898 à 1908. Il en revint avec une modeste fortune, des peaux d'ours et des souvenirs qu'il racontera jusqu'à sa mort! Pourquoi abandonnera-t-il le Yukon?

Pourquoi le retour au Québec en 1908?

Nous y voyons quatre raisons principales.

1 — *Le goût du Québec.* Vraiment, ces voyages annuels entre Dawson et Arthabaska commençaient à fatiguer son homme! Malgré ses deux voyages, la famille restait loin trop longtemps. Vivre avec sa famille à Arthabaska, cela aussi représente de l'or pur! Il a une certaine réserve financière. Il ne peut plus compter sur Honoré Mercier mort en 1894 mais il y a Wilfrid Laurier qui, heureux de profiter de sa compétence administrative, le relancerait dans la politique fédérale. Revoir Arthabaska et y mourir, n'est-ce pas normal? Bref, à 53 ans, Joseph-Éna Girouard souffre de nostalgie.

2 — *Les bisbilles à Dawson.* En 1898, il y eut un scandale parmi les membres du Conseil du Yukon et l'un d'eux dut démissionner. Les mésententes furent continuelles. En particulier les Anglo-Canadiens du Conseil n'aimaient pas beaucoup la présence de Joseph-Éna Girouard. Tous reconnaissent que, comme registraire, Joseph-Éna Girouard fut honnête, compétent, courtois, patient et irremplaçable.

Mais comme membre du Conseil du Yukon, c'est une autre affaire car la politique intervient fréquemment dans les discussions. Joseph-Éna Girouard représente le parti libéral, celui qui n'a pas admis la pendaïson de Riel. Les autres membres, nommés par Ottawa, représentent toute la gamme de la mentalité anglaise du temps: de l'orangisme le plus crû au conservatisme le plus obtus. L'un ou l'autre n'abordait même plus Girouard dans les rues de Dawson. Cela finit par fatiguer et causer un *stress* très pesant à supporter. Il se sentait isolé et, comme Canadien-Français, ostracisé et sans l'influence normale en ce milieu.

3 — *L'évolution du Conseil du Yukon.* À son arrivée, en 1898, les cinq membres du Conseil étaient nommés par le gouvernement fédéral. Mais l'augmentation de la population entraîna Américains et Canadiens, ainsi que les journaux de Dawson, à faire campagne en faveur

d'élections. Que la population ait son mot à dire dans l'administration des affaires publiques et du Conseil du Yukon!

En 1905, Laurier concéda que le Conseil du Yukon serait composé de cinq membres nommés — ainsi Joseph-Éna Girouard conservait son poste — et de cinq membres élus. Puis, en mai 1908, Laurier accepta que les dix membres du Conseil soient élus par la population (Voir Morris Zaskow, *The opening of the Canadian North*, McClelland, Toronto, 1971, p. 143). Plutôt que d'affronter une élection en ce milieu, ne valait-il pas mieux les affronter au Québec?

4 — *La fin du Yukon*. La population qui atteignait 30,000 personnes en 1898, descendait à 3000 ou 4000 en 1908 (Zaslow, p. 142).

Non seulement la population déclinait rapidement mais l'or diminuait: si, en 1900, il sortit du Yukon pour \$22,275,000, en 1908 il n'en sortit plus que pour \$2,820,000. (Sommes déclarées. Quant aux autres...!)

Plus grave encore. La marée des petits prospecteurs était remplacée par la technologie plus moderne des dragueurs importés à grand renfort d'argent. Des entreprises à grand capital, avec d'immenses machines, accomplissaient le travail de plusieurs centaines de mineurs. Elles achetaient les terrains et elles trouvaient de l'or où les forces d'un seul travailleur, aux moyens rudimentaires, ne pouvait rien trouver. La mécanique moderne avait remplacé le travail exténuant de l'individu.

La *Gazette*, de Montréal, donnait (mercredi, 5 décembre 1979, p. 56) l'éloge funèbre de Dawson, devenue ville-fantôme, que les nostalgiques ou les romantiques visitent comme simples touristes, par cette nouvelle laconique: "le 4 décembre 1979, le gouvernement fédéral vient d'annuler les élections municipales et a nommé un administrateur. La population est maintenant inférieure à 500 personnes. Sa dette de \$100,000. a été payée par un fonctionnaire zélé qui réussit à vendre tout l'équipement de la ville!" Les dragueurs ont à peu près fini leur

exploitation et les rares pépites vendues encore comme *nuggets du Yukon* peuvent être trouvées dans quelques comptoirs de nos grands magasins urbains.

Le Klondyke n'était pas ce que les gens avaient rêvé. Si l'or de la Californie donne environ deux milliards de dollars (en monnaie du temps), l'or du Klondyke, selon Pierre Berton, n'a jamais donné, entre 1896 et 1925, plus de \$300,000,000, alors que l'or se vendait \$15. l'once à Dawson et \$19. à Seattle, vers 1910 (*The Mysterious North*, 1956, p. 126).

Toutes ces raisons mises ensemble montrent que Joseph-Éna Girouard sut se retirer à temps. Il resta comme un des témoins les plus importants des dix plus intéressantes années du Klondyke.

Le banquet d'adieu à Dawson (13 avril 1908)

Le lundi 13 avril 1908, le *Citizens Committee* de Dawson, fêta le départ prochain de Joseph-Éna Girouard, par un grand banquet, à l'Hôtel Régina, le plus grand hôtel de la ville. Dès six heures du soir, l'Hôtel était rempli de monde. Commencé à 19.00 h., le banquet ne s'est terminé qu'à 02.00 h. le 14 avril. Fête mémorable, paraît-il, dans les annales de Dawson qui n'admettait pas encore son déclin. Il y eut un consommé à l'*impériale*, une salade de crevettes, de jeunes dindes de Californie, du café et des pâtisseries. Le tout avec vins et liqueurs.

Comme souvenir, on remit à Joseph-Éna Girouard, sur peau de caribou tannée par les Indiens, recouverte de soie verte, et signée par les membres du *Yukon Council*, une adresse où on lit: "Nous désirons exprimer notre haute appréciation pour la façon excellente, efficace et courtoise avec laquelle vous avez rempli votre tâche aussi bien comme membre du Conseil que comme registraire du Bureau des Terres. Nécessairement, au Conseil, il y eut divergences d'opinions là où entre la politique. Mais nous croyons affirmer avec justice qu'il y eut toujours accord quant aux méthodes suivies dans votre travail de registraire" (Ma traduction).

Plusieurs le taquinèrent en lui souhaitant de promptes élections au gouvernement fédéral. Joseph-Éna Girouard, très ému, répondit qu'en effet il pensait à la politique fédérale comme une possibilité et qu'alors il n'oublierait jamais le Yukon! D'autres le félicitèrent "sur la façon énergique et méthodique avec laquelle M. Girouard mena sa fonction au Yukon... comme fonctionnaire et parlementaire au Conseil du Yukon".

Il y eut des chansons par Napoléon Laliberté et J.P. Champagne. On y chanta, le vin aidant, *Alouette* et *Good-bye Girouard*. Il y eut six toasts officiels et quantité d'autres non officiels. Bref, ce fut une excellente soirée. Le président du Conseil du Yukon termina par ces mots: "He has been found a most competent, capable and courteous official". Tom Kearney le nomma comme "the ablest parliamentarian in the Yukon Council". F.T. Cougdom le décrit: "He was an extremely modest man, never pushing himself forward but always ready with advice or word... There was never a complaint against his office"¹.

Droit comme un pin, solide comme un terrien des Bois-Francs, avec une résistance physique digne des meilleurs aventuriers du Klondyke, avec sa grosse moustache à la Honoré Mercier, sa démarche et son parler réfléchi et mesuré, il est toujours une personnalité imposante. Comme notaire, il sait rédiger les actes officiels. Comme avocat il sait lire, interpréter et composer un texte de loi. Comme registraire, il a un certain *insight* sur les affaires. Dévoué pour tous ceux qui lui demandent une aide ou un conseil, il se sent pourtant bien isolé car, depuis dix ans, il est le seul Canadien-Français dans le fameux Conseil du Yukon.

Il a maintenant 53 ans. Il a acquis une expérience de grande valeur. Il est un libéral convaincu. Il connaît la nécessité du travail méthodique. Il a le sens de l'humour. Il garde toujours l'amitié de Wilfrid Laurier. Et il part du

1. Les meilleurs sources de renseignements sur la vie au Yukon de ce temps demeurent les journaux locaux, *The Dawson News* et *The Yukon Sun*. Surtout le supplément de septembre 1900, rempli de photographies instructives.

Yukon avec une petite fortune pour ses vieux jours. Va-t-il vers une nouvelle vie? Ottawa le recevra-t-il comme il convient?

Il revient donc à Montréal avec beaucoup d'espoir. Il y restera d'août 1908 à juillet 1916. Il vivra au 631 rue Saint-Hubert, près de la rue Ontario. C'est la rue des avocats, des professeurs d'université. Avec ses grands ormes, dans le temps, la rue a grande allure. À part sa famille, personne n'est là pour le recevoir à Montréal. Tout plein encore des *Goodbye Mister Girouard*, ce haut fonctionnaire du Yukon se demande de quoi son avenir sera fait. Aucune de ses secrètes ambitions ne se réalisera.

Intermède à Montréal (août 1908 à avril 1916)

On peut se demander les raisons d'un séjour prolongé pendant huit années à Montréal? Nous voyons trois raisons.

1 — *Les contacts politiques*. Sa candidature comme député, puis ministre fédéral, se prépare mieux à Montréal qu'à Arthabaska. Ou encore une nomination comme juge de la Cour Supérieure. À Montréal, il peut connaître tous les organisateurs du parti libéral. Les vacances à Arthabaska lui permettront de revoir Wilfrid Laurier.

Mais Wilfrid Laurier traverse une période difficile. À cause des circonstances et des pressions impériales, le parti libéral est devenu semi-militariste (affaire des dreadnoughts et guerre du Transvaal), semi-impérialiste (le *Sir* doit se payer en complaisances!), semi-anglicisateur avec les problèmes des écoles françaises pour les minorités du Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Un adversaire formidable, Henri Bourassa, attaque l'impérialisme, le militarisme, les injustices envers les minorités françaises. Bien davantage, Bourassa fonde le 1 janvier 1910 le journal *Le Devoir*. Où va-t-on? Est-ce Laurier qui oublie d'inviter Girouard à participer aux élec-

tions? Ou est-ce que Girouard n'ose plus s'y lancer. On ne sait trop. Laurier est défait aux élections de 1911. Il devient chef d'opposition jusqu'en 1916. Il ne peut plus rien pour Joseph-Éna Girouard.

Sans le tremplin de la politique, il reste à Joseph-Éna Girouard de pratiquer le droit, à Montréal. Il connaîtra alors le Congrès eucharistique de Montréal et le célèbre discours de Bourassa à l'église Notre-Dame. Mgr Bourne et son impérialisme ne devaient lui dire rien de bon!

2 — *La voie juridique.* Comme avocat il n'a pas plaidé encore beaucoup. Il a acquis beaucoup d'expérience parlementaire au Yukon. Mais c'est à Montréal qu'il peut le mieux se bâtir une clientèle et, qui sait, devenir juge. Il acquiert la pratique de la procédure civile et l'expérience de la plaidoirie.

On a dit qu'il était retourné à Arthabaska pour y pratiquer le droit avec son fils Arthur récemment reçu avocat à l'Université McGill, sous la raison sociale *Girouard, Beaudry et Girouard*. Tel fut probablement un des plans mis de l'avant et même préparé par son fils Arthur, mais les témoignages des vivants nous assurent que Joseph-Éna Girouard demeura à Montréal de 1908 à 1916 et y pratiqua le droit. Une autre raison, plus puissante, nous en convainc.

3 — *La raison familiale.* La raison la plus puissante de son séjour à Montréal est une raison familiale. Son aîné, Arthur, reçu avocat en 1907, pratique déjà le droit à Arthabaska. Mais Honoré et Wilfrid sont encore aux études au Collège Sainte-Marie, à Montréal (1180 rue Bleury).

Honoré, après son baccalauréat, choisira d'étudier le génie civil à l'École polytechnique, sur la rue Saint-Denis, en face de l'église Saint-Jacques (dont le clocher vient d'être incorporé à l'Université du Québec, à Montréal). Wilfrid, après son Collège, étudiera le droit à McGill. Reçu avocat en 1916, il deviendra député d'Arthabaska pendant dix-sept ans. Rester à Montréal, c'est donc vivre en famille.

Il y a aussi la dernière, Annette, qui termine ses études au Couvent du Sacré-Cœur (boulevard Gouin) en pleine campagne. Ses compagnes de Couvent sont Thérèse Forget-Casgrain, Corinne Dupuis, etc. Ses études terminées, elle vient loger au 631 rue Saint-Hubert. Plusieurs prétendants s'annoncent. Justement, de l'autre côté de la rue, au 624 rue Saint-Hubert, habite le beau président du Jeune Barreau de Montréal. Studieux et de bonne famille, d'avenir prometteur, il mariera Annette et deviendra mon père, M. Rosario Genest.

Le mariage aura lieu à 07.15 h., le 15 avril 1916, à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, à l'angle des rues Ste-Catherine et Berri, juste derrière l'ancienne Université de Montréal. Le célébrant sera le P. Jacques Dugas, S.J., du Collège Ste-Marie. L'organiste, Mlle Victoria Cartier, sœur de la secrétaire de Joseph-Éna Girouard, à Drummondville. Aussitôt après la cérémonie, les jeunes époux partirent en train pour leur voyage de noces vers New York, Washington et Atlantic City. Les études de droit de Wilfrid étant terminées, leur dernière, Annette, étant mariée, Joseph-Éna Girouard et Emma Watkins-Girouard plient bagages et partent définitivement pour Arthabaska dès le lendemain du mariage.

Les enfants, bien instruits, bien placés, les rêves de ministre ou de juge envolés, Joseph-Éna Girouard reçoit une nomination comme shériff du comté d'Arthabaska. Il revient donc chez lui, comme l'oiseau migrateur retourne à son nid, à la fin d'avril 1916. Il a maintenant 61 ans. Il sera shériff de 1916 à 1937, année de sa mort, soit de 61 à 82 ans. Revenu dans son milieu, entouré d'auréole, tout le monde le connaît, se souvient de lui, le consulte, le commente et l'admire. C'est le bon temps!

La position de shériff n'est pas à dédaigner. En effet, 1916 c'est aussi l'année de la conscription pour service militaire outre-mer, c'est l'apogée de l'impérialisme anglais. Vraiment, une carrière parlementaire, dans ces circonstances, exigerait bien des contorsions mentales et des volte-face peu recommandables. La perspective d'un salaire raisonnable et d'un travail fixe lui plaisent. Dans cette semi-retraite, il pourra goûter, avec sa femme Emma, au beau temps d'Arthabaska.

Le beau temps d'Arthabaska?

Que demander à Arthabaska sinon la paix et une longue vie? Mais le malheur n'attend pas. Il frappe le 30 août 1916. Est-ce dû aux fatigues du déménagement? Toujours est-il que quinze jours après son anniversaire, à 53 ans, Emma Watkins meurt.

Cette maîtresse femme, Emma Elizabeth Watkins-Girouard mériterait une étude approfondie car, à bien des points de vue, elle fut exceptionnelle, comme personne, comme épouse et éducatrice. Depuis longtemps elle se savait atteinte par le cancer. Souffrante, elle ne se plaignait jamais. Elle visitait le docteur Hingston à Montréal ou le docteur Samson à Québec. Elle suivait le mal qui gagnait du terrain mais souriante et sans illusion, elle gardait une grande foi. Sa confiance en Dieu la rendait prête depuis toujours. Sa force de caractère lui permit de durer jusqu'à l'installation définitive de ses cinq enfants vivants. Elle vit son mari se réinstaller définitivement à Arthabaska. Elle pouvait partir après une vie bien remplie.

Encore une fois, un changement radical est imposé par la Providence à sa vie. Homme de foi, sans être *mangeux de balustre*, Joseph-Éna Girouard, après 34 ans de mariage, ressent profondément la mort de sa femme. Tempérament fort, il cache à tous sa douleur. Il l'avait profondément aimée.

Après quelques années, dans sa grande maison d'Arthabaska, aussi grande qu'une maison seigneuriale, Joseph-Éna Girouard décide de se remarier. Il choisit Dame Cléopée Marcil, veuve de M. Éthier, gérant de banque à Saint-Lin. Le choix ne fut pas tout à fait heureux. Il paraît qu'elle ne laissait ignorer à personne qu'elle avait été la femme du *gérant de banque de Saint-Lin*, tellement ce poste lui paraissait honorifique et riche! Elle arriva à Arthabaska avec la nièce qu'elle avait adoptée, Thérèse Marcil. Cette Thérèse Marcil, d'une grande beauté, digne des Bois-Francs, deviendra la première femme de Wilfrid Girouard (il aura 32 ans). Sa tante Cléopée Marcil, un peu snob et possessive, laissa deviner à tous qu'elle n'aimait pas *la visite*. La grande maison devint à peu près déserte. Elle mourut en 1926.

Joseph-Éna Girouard ne sembla pas la regretter trop car, un mois plus tard, il mariait une institutrice, Mlle Régina Smith. Ce troisième mariage eut lieu à Nicolet, le 13 juillet 1926. Régina Smith fut une personne remarquable. En août 1933, elle me donna ma première conférence sur la libération de la femme, tout en préparant le grand poêle à bois, dans la grande cuisine éclairée par le soleil d'été.

Joseph-Éna Girouard avait là sa berceuse favorite. Il aimait y fumer le cigare ou la pipe. Il se chargeait aussi de transporter, chaque jour, le bois nécessaire au poêle, de la *shède à bois* jusqu'à la *boîte à bois*, au ras du poêle. Régina Smith mourut à Montréal le 21 juin 1961, à l'âge de 90 ans.

Les belles années d'Arthabaska

Arthabaska est vraiment une petite ville attachante. Son premier colon fut Charles Beauchesne, né à Bécancourt, le 25 décembre 1792. Il y arriva vers 1832. Qu'est-ce qui l'attira en ces lieux? C'est qu'Arthabaska n'est pas entouré de marécages, c'est un terrain sec et bien boisé. On a conservé quelque chose de la splendeur de cette ancienne forêt dans l'avenue des Érables. De plus, la montagne Cristo, offre encore un point de repère, visible de très loin. Le panorama, du sommet, est un des plus beaux des Bois-Francs. Charles Beauchesne discerna trois produits sûrs pour un colon de cette époque: la potasse, le sirop d'érable et le thé de pommettes rouges.

D'abord considéré comme mission, de 1838 à 1851, Arthabaska progressa rapidement: la paroisse St-Christophe fut érigée canoniquement le 24 septembre 1851 et civilement le 20 avril 1853.

C'est probablement la beauté du site et son climat plus sec qui la fit préférer comme chef-lieu des comtés de Drummond-Arthabaska et comme chef-lieu judiciaire. Le village, puis la ville, attira juges, notaires, avocats, marchands, enseignants, etc. À leur tour ceux-ci attirèrent un journal, un hôpital, des écoles. Très tôt, Arthabaska se mit à rivaliser avec Saint-Hyacinthe comme centre culturel régional et comme centre politico-juridique.

Il y avait la présence de Wilfrid Laurier. Après ses études de droit à McGill, il était venu une première fois à Arthabaska dans le but d'y trouver le repos nécessaire pour enrayer une tuberculose menaçante. Il y vint de 1864 à 1866. Puis, après un an à *L'Avenir*, comté de Drummond, où il s'associa à Éric Dorion, il reviendra à Arthabaska, en 1867. Il avait 26 ans. Il commençait sa grande carrière. Il se mêla à tout. Ainsi on le retrouve dans le Comité des parents au Collège du Sacré-Cœur. Il y intervient et demande qu'au cours commercial on fasse alterner, dans l'enseignement, une heure de français avec une heure d'anglais. Toute cette génération était dominée par l'importance de l'anglais pour obtenir du succès dans la vie. Dans ce petit fait, vous trouvez là toute la vision qu'un Wilfrid Laurier pouvait avoir du Québec en Amérique du Nord.

Wilfrid Laurier aimait Arthabaska. Élu à Québec-Est, il reviendra chaque été à Arthabaska. Il mourut à Ottawa en 1919. Sa maison est devenue un musée. Autre deuil pour Joseph-Éna Girouard.

À part Wilfrid Laurier qui dominait la société d'alors, Arthabaska produisit un de nos plus grands peintres, Suzor Côté (mort à 67 ans et grand ami d'Alfred Laliberté). Plusieurs poètes: Adolphe Poisson, Albert Lemieux (Victoriaville) et Désaulniers. Une pléiade d'avocats: Crépeau, Felton, Barwis, Lavergne, Cannon, Édouard Pacaud, Côté, le juge Marc-Aurèle Plamondon, Louis-Renaud Lavergne, Joseph Lavergne, Louis Fréchette, L.-O. David, etc. Sans oublier les dames.

Dans tout ce milieu brillant, Joseph-Éna Girouard n'était pas remarquable comme le plus habile plaideur, comme le plus fin discoureur ou le plus cultivé, mais il avait accumulé beaucoup de faits et côtoyé beaucoup de gens typiques. Observateur sagace, il savait voir le côté piquant des choses et quand, dans une conversation, il ajoutait son grain de sel, de sa voix un peu traînante, il faisait rire toute l'assistance. Il n'aimait pas les salons à l'assistance nombreuse mais les petits groupes. Là où il y avait trop de monde, il ne parlait pas.

Rien de mesquin en lui, mais bien de son temps et de son milieu, l'esprit de parti dominait sa vision des choses et des gens. Une certaine paralysie de l'esprit s'emparait de lui en parlant des rouges et des bleus, comme de deux catégories, celles du bien et du mal. Il aimait jouer aux cartes (le poker de préférence), depuis les longues veillées du Yukon. Il aimait écouter les nouvelles de tout le monde. La marche quotidienne devint son sport favori et, de temps en temps, des pique-niques avec sa famille.

L'église d'Arthabaska, bénite par Mgr Laflèche, évêque de Trois-Rivières le 15 juillet 1875, était remplie de monde le dimanche: les hommes d'un bord, les femmes de l'autre et la *tortue* au milieu. Pendant l'hiver, tout le monde gardait son *capot de poil* durant l'office, malgré la *tortue* que le marguillier alimentait de grandes bûches de bois. Les carrioles étaient attachées à des rampes au bas du perron de l'église. Près des bénitiers, c'était plein de monde qui disaient rester là pour mieux surveiller les chevaux! Après la messe, on écoutait la *criée* sur le porche ou on allait au cimetière faire une *petite prière*. Joseph-Éna Girouard nous entraînait *voir* la tombe d'Emma Watkins-Girouard.

Arthabaska possédait un hôpital, l'Hôtel-Dieu, commencé en 1884 avec Mère Pagé, comme supérieure. Plus tard vint s'ajouter une aile pour les retraités. En 1872, les Frères du Sacré-Cœur ouvrirent un Collège commercial, avec le Frère Cyrinus comme Frère directeur. Vers 1905 le Collège déménagea à Victoriaville et l'édifice devint un noviciat et une maison pour retraités. Les Frères des Écoles chrétiennes ouvrirent un Collège commercial en 1905, pour prendre la relève sous la direction du Frère Mandellus, le 29 août 1906. L'Hôtel-de-ville fut construit en 1904. Le premier journal, *l'Union des Cantons de l'Est*, paraissait le 14 décembre 1866. Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame inaugurèrent, dès septembre 1870, le Couvent pour jeunes filles, encore situé en face de l'église. Ajoutez à cela le Palais de Justice, le presbytère et différentes organisations et on comprend qu'à Arthabaska régnait une certaine activité intellectuelle, surtout sous ses formes juridiques et politiques. C'était le beau temps d'Arthabaska.

La fin de Joseph-Éna Girouard

Malgré les deuils d'Emma en 1916 et de Laurier en 1919, Joseph-Éna Girouard se sentait heureux à Arthabaska où il jouait un peu le rôle de patriarche et de conseiller universel. Il aimait recevoir sa famille et il ne se privait jamais de raconter ses souvenirs de Stanfold, de Drummondville et de Dawson, sur lesquels il était in- tarissable. Plus qu'une vie, c'était tout un style de vie que les auditeurs voyaient surgir à leur imagination, un monde fantastique de montagnes, de rivières et d'or.

Une façon originale de transporter sa fortune de Dawson à Arthabaska consista à faire fabriquer par le bijoutier de Dawson des bijoux en pépites d'or, comme un collier pour Emma et un chapelet pour sa fille, Annette. La première perdit son collier à Saint-Hyacinthe, lors d'une assemblée de Henri Bourassa. L'autre perdit son chapelet quelque part sur la planète. En argent de 1980, chaque bijou valait bien entre \$15,000 et \$20,000, selon que vous les regardiez du côté du vendeur ou du côté de l'acheteur! L'histoire de ces deux bijoux fabuleux résume assez bien toute l'histoire du Klondyke: une passion qui s'évanouit comme un rêve!

Dans sa grande maison, on peut dire que Joseph-Éna Girouard vécut heureux. Pas de maladie sérieuse. Un train-train quotidien régulier. Toujours les quêteux trouvaient un repas chez lui. Cependant, si le quêteux frappait à la porte d'en avant, l'aumône était petite. S'il frappait à la porte arrière, il recevait trois fois davantage! Si le quêteux était une jolie femme, il donnait peu et expliquait: "Elle peut gagner sa vie facilement. D'autres lui donneront tout ce dont elle a besoin!" Mais si elle était laide ou à peine passable, il donnait généreusement en disant: "Celle-là a vraiment besoin qu'on l'aide!"

Tout aurait été pour le mieux si la grande crise économique de 1929 ne l'avait frappé aussi durement. Lui-même ne jouait pas à la Bourse de façon importante. Mais son fils Arthur, à Thetford-Mines, était un gros joueur sur marge. Lorsque la bourrasque arriva, les courtiers demandèrent à Arthur Girouard de *couvrir* ses achats. Il menait un gros train de vie. Il possédait la

première *Pierce-Arrow* des Bois-Francs. À la première demande, ce fut la panique. Les actions continuèrent à dégringoler. Les banques refusaient de prêter. Devant la menace trop réelle de tout perdre, il demanda l'aide de son père. Celui-ci, pour le sauver, lui remit, morceau par morceau, toute sa fortune. Le gouffre ne semblait pas avoir de fond. Le choc fut très dur et Arthur Girouard mourut en 1932, à l'âge de 49 ans, après avoir été bâtonnier d'Arthabaska et brillant avocat des Assises. La crise continua jusqu'au commencement de la guerre en 1939.

Encore un autre deuil. De 1932 à 1937, Joseph-Éna Girouard vivra avec son seul salaire de shériff. Il ne pouvait plus démissionner. Il restera shériff jusqu'à sa mort, le 2 décembre 1937, à 82 ans.

Il écrivit son testament le 1 mars 1934, testament olographe, avec un codicille du 31 mai 1937. Sans avoir connu la maladie, il était prêt à mourir. Sa femme, Régina Smith, le 2 décembre, au réveil, le découvrit, sans vie, à ses côtés. Il fut enterré au cimetière, à côté de l'église d'Arthabaska, près d'Emma Watkins.

Pour la sépulture, le service funèbre, les messes basses et les œuvres de charité, il laissa la somme de \$400. Il remettait trois polices d'assurances, d'une valeur de \$4000, à sa femme Régina, à Honoré et à sa fille Annette. À Wilfrid, les livres, le bureau et différents articles. La vente de la maison assura l'avenir de sa femme Régina. La famille ne revint plus à Arthabaska.

En 1981, survit à Joseph-Éna Girouard, sa fille Annette (86 ans le 18 décembre 1980). Et six petits-enfants. Joseph-Éna Girouard fut un homme droit et honnête. La vie lui refusa les honneurs et la fortune mais il eut mieux que cela: le respect de tous. Je ne sais s'il mérite un monument mais il mérite nos prières. C'était un homme d'honneur¹. La rue Girouard, à Arthabaska, perpétue son souvenir.

1. Son fils, Wilfrid, est mort à Québec, à 89 ans, le 26 octobre 1980.

Conclusion

Que nous enseigne cette vie? Quel est le prix à payer pour rester de culture française en Amérique du Nord? Le premier pas dans l'assimilation et le conditionnement du penser et des attitudes par l'immense masse continentale anglo-américaine, consiste pour un Québécois francophone dans *la destruction de la mémoire* ou dans son *affaiblissement systématique*.

Le processus de l'assimilation passe par ces deux opérations: le blanchissement de la mémoire et la décoloration de la personnalité. Le rejet de ce que nous sommes, menace chacune de nos générations. Notre jeunesse doit être à l'abri des conditionnements psychologiques. Pour cela elle doit connaître son histoire. Non seulement l'histoire de sa collectivité mais aussi l'histoire de sa famille. *Ne pas devenir l'autre* mais *être fermement soi-même* fait les pays forts.

Si chacune de nos familles apprend ce qu'étaient ses ancêtres et l'héritage confié à nos épaules et à notre courage, nous nous éloignons de périls de l'américanisation et de l'anglicisation.

Qu'est-ce que l'américanisation ou l'assimilation, concrètement? Les Américains ont fabriqué une école où chacun apprend peu de choses mais où l'important, pour les administrateurs, consistait à *baratiner ensemble* toutes les nationalités, toutes les couleurs, jusqu'à obtenir un produit uniforme: l'américain et l'*american way of life*. L'école était devenue l'usine industrielle qui transformait les générations en américains passables! Ensuite, on leur collait la légende officielle: *Made in U.S.A.*

Cette homogénéisation peut aussi nous arriver au Canada: elle s'appelle le *melting pot*. Le Québec y résistera tant qu'il gardera une mémoire vivante de son passé. "Je veux savoir d'où je viens", voilà ce que nos jeunes doivent demander. "L'homme part de l'histoire. Il est fils de l'histoire pour en devenir ensuite l'artisan responsable". Voilà un programme qui dit la dignité d'une nation.

Comprendre sa lignée, accepter la continuité, voilà ce qui fait les identités fortes et équilibrées. L'assimilation n'est pas une réponse. Elle est d'abord une fuite. L'identité est d'abord faite d'un héritage. Il faut l'assumer, l'enrichir. Et tous les héritages de toutes nos familles constituent une nation et autant de fragments de cette culture qui nous lie entre nous et nous identifie à travers le monde. Des millions de morts parlent par leurs œuvres autour de nous. Ils nous expliquent à nous-mêmes et nous expliquent notre temps et notre monde.

Cette biographie de Joseph-Éna Girouard reste une plongée dans notre condition humaine, dans notre condition comme peuple. Dans cette perspective vivante, les Bois-Francis deviennent une histoire qui tisse un peuple. Puissent se multiplier les histoires de famille. Elles rendent plus vivantes la grande histoire de la nation.

BIBLIOGRAPHIE

Je n'aurais jamais pu mener à bien la biographie de Joseph-Éna Girouard sans le travail de Arthur Bergeron, curé de Wickham, celui de l'Institut Drouin et l'Union des Cantons de l'Est. Voici une liste de ceux qui m'ont aidé pour un point ou l'autre.

- Bona Arsenault: Histoire et généalogie des Acadiens, Tome I. Conseil de la vie française en Amérique, Québec, 1965, 524 pages, pp. 412-416. Tome II, Léméac, 1978, pp. 567-579.
- H. Belden: Illustrated Atlas of the Eastern Townships and South Western Quebec, 1881, 88 pp. Grand format. Réimprimé en 1972.
- Arthur Bergeron, curé de Wickham: Le premier maire de Drummondville, Joseph-Éna Girouard. Journal *La Parole*, supplément de Noël 1963. Étude indispensable.
- Pierre Berton: The Klondyke Fever, New York, 1958. The Mysterious North, McClelland, Toronto, 1956, 362 pp.
- Mgr J.-A. Irénée Douville: Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet, (1803-1903), deux volumes, 1903, 308 pp et 462 pp. Voir volume 2, p. 219.
- Alcide Fleury: Arthabaska, capitale des Bois-Francis, 1961, p. 19.
- Jean Hamelin: Histoire du Québec, Édition Édisem ou Privat, 1976, 542 pages. Voir la page 385.
- Désiré Girouard: L'album de la famille Girouard. Édition intime. Valable surtout pour la branche canadienne des Girouard.
- Institut Drouin: Généalogie de la famille Girouard. Cette généalogie mêle la branche acadienne et la branche canadienne qui n'ont aucun rapport entre elles. Bien des détails intéressants.

Le journal LA PATRIE, fin juin 1904: Les Canadiens-Français au Yukon.

Hormisdas Magnan: Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec. Arthabaska, 1925, 738 pages. Voir pages 289, 354 et 394.

Charles-Édouard Mailhot, ptre: Bois-Francs, 4 volumes. Généalogie de la famille Girouard. Voir volume 1, p. 209 et volume 2, p. 367.

Mgr Paul Mayrand: Notes historiques sur Drummondville, dans Panorama. revue du diocèse de Nicolet.

Robert Rumilly: Histoire de la province de Québec, volume 5: Riel, p. 167.

Ernestine Charland-Rajotte: Drummondville. Édition des Cantons, 1972, 154 pages.

Joseph-Charles St-Amant: Un coin des Cantons de l'Est, page 344.

Ph.-H. Suzor, ptre: quelques notes sur la paroisse de St-Christophe d'Arthabaska. Arthabaska, 1892, 78 pages.

Tableau de l'ordre des notaires de la province de Québec, 1955, p. 141.

Morris Zaslow: The opening of the Canadian North (1870-1914). McClelland & Stewart Ltd., 1971, 340 pages. Surtout les pages 101-147.

Les journaux du Yukon: The Dawson News et The Yukon Sun (surtout septembre 1900).

L'Union des Cantons de l'Est. Arthabaska. On trouve la collection à la Bibliothèque Municipale, Salle Gagnon, Montréal. Pour la politique provinciale et fédérale de ce temps, Journal très conservateur. Voir mercredi 28 septembre 1966.

Quelques écrits et photos de famille.

Première annexe: GÉNÉALOGIE DES GIROUARD

Deux Girouard (ou Giroir) partirent de France pour s'installer en Nouvelle-France.

Le deuxième est Antoine, soldat, qui maria à Ville-Marie (Montréal), le 3 février 1723, Marie-Anne Barré, de laquelle il eut huit enfants. Il est le fondateur de la branche *canadienne*, laquelle donna un Désiré Girouard qui fut juge de la Cour Suprême du Canada.

Le premier est François Girouard, fondateur de la branche *acadienne*, qui arriva à Port-Royal (Acadie), en 1640. Après le Grand Dérangement de 1755, nous trouvons Michel Girouard, de la quatrième génération, né en 1723, marié à Marguerite Galand (décédée à Gentilly le 13 mai 1803), arrivé à Québec en 1757. Il connaîtra le siège de Québec, la défaite des Plaines d'Abraham, le sac des rives du Saint-Laurent autour de Québec. On le retrouve à Gentilly en 1767 et à Bécancour en 1777. Il meurt à Gentilly le 24 mars 1797. Ainsi ce Michel aura-t-il connu,

durant son existence, deux ou trois grands dérangements! Il nous sert de lien entre Port-Royal et Gentilly.

À la septième génération, Joseph Girouard, marié le 28 octobre 1799 à Marie Doucet, est né à Gentilly le 23 février 1778. Il meurt à Stanford le 7 mars 1876. Il fait le lien entre Gentilly et Stanford. Il est le père de Urbain Girouard, marié à Rosalie Beaufort-Brunelle, qui sera le père de Joseph-Éna Girouard.

Comment expliquer ce voyage de Gentilly à Stanford, soit à une quarantaine de kilomètres, dans la forêt vierge? Les jeunes doivent se trouver une terre. Ils partent à l'aventure. C'est là le moment de vérité: nous nous emparons des terres souvent concédées mais inexploitées. Nous en devenons propriétaires. Nous nous taillons un territoire. Les Bois-Francis furent surtout colonisés par les Acadiens.

Ce même Joseph Girouard partit en Californie, avec son fils Théophile, en 1849, lors de la ruée vers l'or. Les deux revinrent avec un bon magot, après quatre ans de durs labeurs. Ce Théophile, cousin de Joseph-Éna Girouard, fut maire de Stanford durant sept ans. Gros marchand de bois, il fonda Betsiamite, près de la rivière Bersimis, sur la côte Nord, où sa concession forestière donnait du travail à près de 300 personnes.

Ce Joseph Girouard est aussi intéressant pour une autre raison. L'augmentation de la population à Stanford obligea les missionnaires à parler de la construction d'une église et de la nécessité d'un curé permanent. Joseph Girouard offrit, dans ce but, un lopin de terre au 10^e rang. Mais un M. Prince, chez qui logeait les missionnaires lors de leurs passages, offrit aussi un lopin de terre pour y construire l'église au 9^e rang. Stanford devint ainsi Princeville, le 1 janvier 1857. Les Girouard refusèrent Princeville et, jusqu'à leur mort, ne parlèrent jamais que de Stanford!

Ce Joseph a un frère, Urbain qui, marié à Rosalie Brunelle, le 2 juillet 1836, fut le père de Joseph-Éna Girouard, de Dolphys et de Catherine. Il était cultivateur à Stanford. Nous n'avons aucun document sur cette famille, son logis, son éducation, ses travaux, sa richesse. C'est Joseph-Éna Girouard qui en deviendra l'étoile parce que ses parents lui facilitèrent une éducation supérieure et qu'il la fit mûrir.

Annexe 2: DÉVELOPPEMENT DE STANFOLD

Stanford ne devint mission qu'à partir de 1838. Elle était desservie par des prêtres du diocèse de Trois-Rivières.

La paroisse St-Eusèbe de Stanford fut reconnue civilement le 19 avril 1855, soit deux mois avant la naissance de Joseph-Éna Girouard (né le 17 juin 1855). L'érection en village, Princeville, date du 31 octobre 1856. Elle devint municipalité le 1 janvier 1857.

Le premier colon de Stanfold fut Édouard Leclerc, de Saint-Grégoire, de Nicolet, encore rattaché au diocèse de Trois-Rivières. Ce Leclerc arriva à Stanfold en 1832. En 1839, il maria Marie-Zoé Landry-Bercase, puis une dame Olive Poisson, dont il eut 22 enfants.

Le premier chemin de fer qui reliera le comté d'Arthabaska à Trois-Rivières, ne fut construit qu'en 1861. Une diligence, trois fois par semaine, accéléra les communications entre les Bois-Francs et Trois-Rivières.

En 1839, Stanfold-Princeville compte 432 âmes, dont 251 communicants, soit environ 80 maisons. En 1859, la population atteint 1708 âmes. En 1868, 2218 âmes et en 1925, 1888 âmes.

Annexe 3: HISTOIRE D'ARTHABASKA

Le premier colon fut Charles Beauchesne, né à Bécancourt, le 25 décembre 1792. Il arriva à Arthabaska en 1832.

En 1839, le comté d'Arthabaska, comprenant les paroisses ou missions Saint-Norbert, Saint-Christophe et Sainte-Victoire (située dans le Victoriaville actuel), ne comptait que 212 personnes dont 113 communicants. En 1901, le recensement donne 995 habitants pour la seule ville d'Arthabaska, soit 469 hommes et 526 femmes. En 1924, la ville compte 2231 habitants, soit 348 familles (Mailhot, tome 3, page 183).

En 1901, le comté d'Arthabaska comptait 16 paroisses avec une population totale de 22,958 âmes. En 1937, le comté n'aura augmenté que de 7000 personnes. Autrement dit, tout le monde connaissait tout le monde. On se visitait beaucoup de paroisse à paroisse parce qu'on était tous un peu parents les uns des autres et qu'on avait tous à faire à Arthabaska.

La paroisse St-Christophe d'Arthabaska fut érigée canoniquement le 24 septembre 1851 et civilement le 20 avril 1853. L'église commencée le 23 septembre 1873, fut bénite par Mgr Laflèche, évêque de Trois-Rivières, le 15 juillet 1875: 144 pieds de long, 66 pieds de large, 75 pieds au transept, 32 pieds de haut et 180 pieds pour le clocher. Il faut ajouter la sacristie de 64 par 30 pieds (Mailhot, tome 3, p. 182). Les décorations sont faites en 1887 et 1888 par M. Rousseau, de St-Hyacinthe, par les peintres Lefeunton, Suzor Côté et Richer. Les sculptures de l'autel sont de M. Auguste Leblanc et les verrières, d'un artiste français, attaché à la Maison Hobbs, de Montréal. L'église a grande allure.



AU FIL DE L'ACTUALITÉ

par Patrick Allen

Exporter: le gouvernement peut-il le faire à notre place?

Comme l'écrit Jean-Émile Denis, dans la section *Économie*, du *Dimanche-Matin* du 22 mars, sous le titre indiqué ici, nous voulons que nos produits exportés sentent la fumée d'usine comme ceux des florissants secteurs industriels des USA, de l'Angleterre, de la France et du Japon, au lieu de nous contenter au Canada de faire figure de sous-développés en n'exportant surtout que des matières premières et des denrées agricoles!

Bien sûr, il y a déjà dans ce pays quelque deux cents programmes fédéraux et provinciaux qui visent à promouvoir l'exportation, plusieurs d'entre eux touchant la petite et moyenne entreprise manufacturière. Il y a aussi plusieurs centaines de compagnies dont l'objectif est le commerce international.

Quelle est leur efficacité? Pourquoi ne pas s'inspirer de l'exemple donné par des sociétés semblables du Japon, les Mitsui, Mitsubishi, Itoh, et beaucoup d'autres qui semblent avoir eu du succès de par le monde? Comment une société nationale de commerce comme celle que le gouverneur général du Canada, Ed Schreyer, annonçait dans son discours du Trône du 14 avril dernier, rendrait-elle l'industrie canadienne plus compétitive à l'étranger et créerait-elle plus d'emplois au pays? Un commencement de réponse se trouve dans l'article du professeur Jean-Émile Denis. C'est instructif.

Le commerce international dont nous dépendons

La croissance la plus forte des exportations canadiennes comparativement aux importations à la faveur de la dévaluation de notre dollar a affecté favorablement la balance commerciale du pays qui est devenue excédentaire depuis 1976. Est-ce que nous exportons beaucoup plus que nous importons? Quels sont nos principaux partenaires? Le petit tableau suivant est révélateur.

Ce tableau, d'après les données les plus récentes de l'Annuaire et de la Revue statistique du Canada, indique le montant de nos exportations comme supérieur à celui de nos importations, pour les trois années indiquées ici.

COMMERCE DU CANADA AVEC SES PRINCIPAUX PARTENAIRES

	Importations			Exportations		
	1976	1977	1979	1976	1977	1979
En milliards de dollars	37.5	42.1	62.7	38.1	44.2	65.5
En % du total						
Partenaires						
des importations						
et des exportations						
États-Unis	68.6	70.3	72.4	67.6	69.8	60.8
Grande-Bretagne	3.1	3.0	3.1	4.9	4.4	4.0
Autres pays de la CEE	5.4	5.6	5.8	7.0	6.3	7.2
Japon	4.1	4.3	3.4	6.3	5.7	6.3
Autres pays	18.8	16.8	15.3	14.2	13.8	21.7

Le partenaire le plus imposant, les États-Unis, bouffent le plus fort pourcentage, soit presque les deux tiers de nos activités internationales. Il s'agit surtout de matières premières. Cela signifie, pour le Canada, de graves pertes d'emplois industriels, de bénéfices et de compétences technologiques. Notre dépendance est là.

Nous importons surtout des produits manufacturés pour environ les deux tiers de nos importations. Le Canada se contente donc de la structure commerciale et industrielle d'un pays sous-développé. Comment en tirer une fierté?

Cependant, les mentalités changent mais il y a des masses de capitaux, de dirigeants et d'intérêts occultes à analyser à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Arrêtons-nous seulement à penser aux centaines de tonnes de minerai de fer, d'amiante, de cuivre et de bien d'autres minéraux que nous exportons à l'état brut et que nous rachetons sous forme de produits œuvrés ou semi-œuvrés. Il y a aussi des produits de la forêt, de la pêche et de l'agriculture qui aggravent notre pauvreté industrielle. Le Mexique est à se libérer de cette attitude coloniale. L'Angleterre et le Japon l'ont toujours répudiée. Cesserons-nous, avant l'an 2000, d'être de gros centres d'achat pour nos matières premières?

Comment Bombardier bâtit une multinationale?

C'est une espèce d'épopée économique que livre Guy Pinard sous le titre *Comment on bâtit une multinationale* (Actualité, avril 1981).

Pour le grand patron de cette immense société, Laurent Beaudoin, "l'entrée dans les ligues majeures c'est 1985 et un milliard de dollars en chiffre d'affaires".

À la simple énumération des quelque douze divisions de l'empire Bombardier, on peut retenir son souffle: division des produits récréatifs, des transports en commun, des produits ferroviaires et diesel, des équipements industriels, des produits plastiques et de caoutchouc, des vêtements et accessoires, des produits aéronautiques, etc. On trouve Bombardier à Vienne, à l'Eire en Irlande, à Calgary, à Gunskirchen en Autriche, etc.

Bombardier ne voulait ni réinventer la roue, ni révolutionner les communications. L'entreprise voulait entrer dans la technologie des transports en commun et de loisir. Un contrat de cent millions de dollars avec le New Jersey, signé récemment, est une percée importante aux États-Unis. Et cela continuera tant que notre dollar sera dévalué par rapport à la monnaie américaine. Et après? On verra. Au moins nous aurons eu le temps de grouper les compétences et de nous donner l'équipement nécessaire. Les camions militaires sont en demande. Peut-être que, demain, ce seront les chars d'assaut et les fusées.

Montréal: un sommet économique et une action concertée

Le 6 mars avait lieu au Complexe Desjardins la clôture d'une rencontre, genre "sommet économique", qui avait réuni pour la première fois des représentants de divers milieux qui n'avaient jamais entretenu quelque rapport que ce soit et qui entrevoient désormais ensemble le grand Montréal comme un pôle d'attraction, de développement et un centre international. (*Le Devoir*, 7 mars, reportage par Alain Duhamel).

Une action concertée entre les leaders de l'Île de Montréal, Laval et la Rive-Sud se fera à l'avenir au sujet de points névralgiques comme le port, les aéroports, l'industrie de fabrication, le tourisme et la recherche. Il fallait, avant d'inviter le gouvernement fédéral, une concertation du milieu immédiat.

Nationalisme économique et stratégies industrielles

De grands pays comme les États-Unis ont pratiqué longtemps et pratiquent encore un nationalisme économique, sans en parler ouvertement. D'autres, comme le Canada, ont commencé, depuis quelques décennies surtout à ergoter sur le nationalisme économique, sans oser l'appliquer avec rationalité, sauf récemment dans certains domaines vitaux de l'économie.

Il était temps qu'une institution universitaire comme l'École des Hautes Études Commerciales, dans la conjoncture internationale actuelle, fasse entendre des voix autorisées dans cette façon de voir. Elle l'a fait dans une série de conférences publiques que les quotidiens n'ont pas suffisamment commentées. Mais la documentation est disponible pour tous ceux que le sujet intéresse.

Aux lecteurs de L'ACTION NATIONALE, il suffit de mentionner, comme un avant-goût, deux bons textes de cette série de conférences (Le journal Le Contact, février-mars 1981): l'article de Roger Charbonneau intitulé *Nationalisme économique et stratégies industrielles* et celui du président et chef de l'exploitation Bombardier qui donne *Le point de vue de la société québécoise à rayonnement multinational*. Ces études insistent beaucoup sur la maîtrise de la haute technologie, les ressources humaines et le climat organisationnel.

Avant de parler des formes plus ou moins subtiles que prend le nationalisme économique au pays et d'entrer dans le vif de la politique bancaire, M. Roger Charbonneau a donné une définition du nationalisme économique, tirée des idées émises lors de conférences à un congrès récent: "Le nationalisme économique est une doctrine concrétisée sous forme de gestes politiques à portée économique, qui vise à favoriser les citoyens d'un pays, individus et société, en leur assurant des avantages dont ne bénéficient pas les étrangers qui œuvrent dans les mêmes champs d'activité. Par étranger, on peut entendre aussi bien des personnes et des sociétés domiciliées à l'étranger que des sociétés résidant au pays mais dont la propriété est à divers degrés détenue par des résidents étrangers".

Immobilisations au Québec et au Canada

Dans un article publié dans le journal *Le Contact* (février-mars 1981) et intitulé *Performance et problèmes de l'économie québécoise*, le professeur LeGoff affirme d'abord que "le Québec et le reste du Canada connaissent un niveau de prospérité enviable".

L'ensemble canadien s'en tire très bien selon "les statistiques portant sur les indicateurs de niveau de vie tels que les variables de consommation *per capita*, le nombre de médecins et le taux de scolarité".

Il semble cependant y avoir une certaine contradiction entre le fait que la prospérité relative des Québécois dans l'ensemble canadien se détériore avec le temps si on la mesure par le revenu disponible par habitant et le taux de chômage, alors que les investissements ne révèle pas cette tendance.

Cela voudrait dire, selon l'économiste LeGoff, que nos investissements ne seraient pas aussi productifs, du point de vue emploi et revenu, que ceux qui sont faits dans les autres provinces. Le Québec ne doit plus se prélasser mais donner un meilleur rendement. Cela ne dépend pas du gouvernement mais de chacun des citoyens.

Le Parti québécois a-t-il été un bon gouvernement?

Un débat-monologue entre deux économistes qui parlent tout seuls (*Actualité*, avril 1981) s'étend sur quatre pages et tente de répondre à la question: "*Le P.Q. a-t-il été un bon gouvernement?*"

"Non", répond Marie-Josée Drouin, de l'Institut Hudson du Canada, car "les investissements privés stagnent, le déficit s'élargit, la construction diminue, la politique énergétique attend". Affirmations comme si le Québec n'était pas lié à la conjoncture nationale et internationale.

"Oui", affirme Pierre Fréchette, professeur à l'Université Laval, car "les politiques économiques du

gouvernement actuel semblent pragmatiques, courageuses, compétentes et axées sur les besoins du Québec. Elles sont en partie responsables du dynamisme nouveau qui se manifeste".

Au petit peuple de départager ces opinions.

Le gros bon sens: s'attaquer aux problèmes du Québec

M. Rosaire Morin, membre de la Ligue d'Action nationale, vient de publier les éditoriaux parus sous sa signature au *Journal des Affaires*, entre le 21 mai 1979 et le 8 septembre 1980. Il s'agit d'un livre de plus de 250 pages, intitulé *Le gros bon sens*, en vente chez l'éditeur *Libre Expression*.

Les 67 éditoriaux que comprend cet ouvrage sont répartis en neuf grands chapitres: la profession d'homme d'affaires; les entreprises coopératives et capitalistes; la conquête des marchés extérieurs; les taux d'intérêt et l'inflation; le travail, le chômage et les grèves; les perspectives de développement économique; les gouvernements qui ne gouvernent pas; l'immigration au Québec; un pays, deux nations.

Comme pour rappeler la trame et la chaîne des préoccupations économiques qui ont tissé l'histoire du Québec, une dizaine de textes, surmontés de la photo de leur auteur, sont offerts ici et là dans le livre, à la réflexion du lecteur.

Fait presque révoltant, le *Message aux hommes d'affaires*, qui est imprimé au début du livre, "n'aurait pu être publié dans le *Journal des Affaires*"! Car des dizaines d'annonceurs auraient annulé leur réclame publicitaire!

Ainsi la liberté d'expression est-elle limitée, au Québec et dans tout pays capitaliste, par les bien-nantis qui exercent la dictature de l'argent. La direction de *L'Action nationale*, comme d'autres revues qui sortent de l'ordinaire, en sait quelque chose.

"En introduction aux éditoriaux reproduits intégralement, poursuit l'auteur, le message souligne une dimen-

sion de la pensée qui n'a pu être exprimée". Certains économistes, repus d'abstractions pour ceux qui animent la vie des affaires et des sociétés nationales, lèveront peut-être le nez sur le livre de M. Rosaire Morin. Mais jamais ils ne saisiront ainsi la réalité pratique d'un peuple avide de s'épanouir avec ses propres leviers économiques dans le respect de sa culture.

Le classement des métiers heureux

Même de nos jours, il se trouve des éducateurs au Québec qui demandent à une adolescente ou à un adolescent: "Qu'est-ce que tu feras quand tu seras adulte?" Eux de répondre: "Est-on plus heureux en étant chirurgien ou ingénieur, ébéniste ou psychologue?"

L'Express (édition internationale du 7 mars 1981) a interrogé les Français pour classer cinquante professions et métiers parmi plus de 8000, dont les évolutions ou le rôle sont significatifs dans la société.

L'Institut en sciences sociales appliquées, mandaté par *L'Express*, a mis au point un certain nombre d'outils de communication qui a permis d'interroger les Français, grâce à un échantillon de 2500 personnes, sur les qualités qu'ils attendent d'une situation.

Il en est sorti une batterie de critères propres à juger les métiers et les professions et leur importance relative. Cinquante professions et métiers ont ainsi été retenus et classés selon onze critères d'excellence. Ils forment deux tableaux impressionnants qui font réfléchir. Les résultats d'une enquête identique mise en œuvre au Québec ne seraient sans doute pas tellement différents. C'est à essayer.

Réapprendre le Québec

Pour séduire les industriels français et les amener à investir leur argent et leur technologie au Québec, un publiscope de huit pages complètes et abondamment illustré de photos en couleurs paraît dans *L'Express* (7 mars 1981) avec textes signés de Philippe Defrenois.

Le gouvernement du Québec, avec le concours de l'Hydro-Québec, plusieurs autres sociétés d'État, la Banque de la Nouvelle-Écosse et la Banque nationale de Paris-Canada, ont organisé cette propagande. On est loin de Maria Chapdelaine, puisque l'on parle non seulement de l'esprit d'entreprise des nôtres dans ces pages mais de l'appel au dynamisme, de compétence et d'avenir sans limite avec "un eldorado énergétique sans risque d'apocalypse".

Pourriez-vous lire les yeux fermés?

Ce titre d'une conférence de Jérôme Giovanni, aveugle et vice-président de la magnétothèque de Montréal, soulignait comment l'Université Laval était devenue la pionnière de la bibliothèque des livres parlés au Québec (*Au fil des événements*, 12 février 1981).

Grâce à l'enregistrement du texte d'environ un millier de livres sur bandes magnétiques, on peut dorénavant lire les yeux fermés. Cette réussite, une première dans le monde francophone, est le résultat d'un effort bénévole de plusieurs personnes.

Cette réussite a déjà rendu de précieux services sur le campus de l'Université Laval et dans les CEGEPs de la région de Québec. Regroupées maintenant, avec la magnétothèque de Montréal, les bandes magnétiques répondront aux besoins d'un marché plus vaste et plus diversifié.

Walter Cronkite, un as du journal télévisé

"L'homme à qui l'Amérique fait le plus confiance", voilà comment on a qualifié Walter Cronkite. Depuis 1962, tous les soirs, à 19 h., à la chaîne CBS, des millions de personnes, et même bien des francophones du Québec, ont écouté, avec un profond respect, son téléjournal pendant les trente minutes qui paraissaient souvent trop courtes.

Sa cote d'écoute a toujours dépassé celle des chaînes ABC et NBC. La plupart des journaux et des hebdomadaires de l'Amérique ont souligné, avec forces

détails les adieux de Cronkite (6 mars 1981). La présentation de son texte était impeccable. Rapide, précis, il ne plaisantait pas avec l'actualité et donnait toujours les différents sons de cloche. Toujours rassurant, quelle que soit la crise évoquée, il était la supervedette des ondes.

Le Québec a certes ses grands journalistes comme Bernard Derome, Pierre Nadeau ou Denise Bombardier, pour ne citer que ceux-là, mais il regarde aussi au-delà de la frontière, pour son bien ou son malheur...

Paul Riou, fondateur de l'Office de recherches scientifiques au Québec

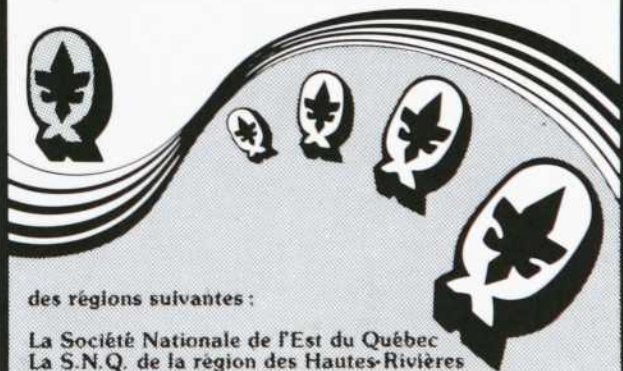
Alerte comme le jour de ses 20 ans ou presque, Paul Riou à 91 ans vient de déclarer que "C'est en formant des jeunes qu'on avance et que ç'a été une des erreurs de la révolution tranquille, que de changer le système d'enseignement avant de penser à préparer une génération de maîtres capables de mettre la réforme en application.". D'abord passionné pour les cours d'économie politique d'Édouard Montpetit et pour ceux de géographie économique de Henry Laureys à l'École des HEC dont il a été diplômé en 1913, Paul Riou a senti le besoin de poursuivre des études sciences en Europe et revint à l'École des HEC en 1923 avec un doctorat ès sciences physiques de la Sorbonne. Professeur de technologie à son Alma Mater, il publia, en collaboration, des manuels de chimie et de travaux pratiques de laboratoire et signa plusieurs articles dans l'Actualité Économique. C'est en 1938 qu'il fonda l'Office de recherches scientifiques de la province et obtint pour les jeunes des bourses d'étude nombreuses pour stimuler l'avancement des sciences. L'entrevue du mois de mars 1981 avec Paul Riou réalisée dans LE CADUCÉE par Denise Robillard révèle une personnalité encore toute vibrante.



*Nous souscrivons avec fierté
à l'Action Nationale*

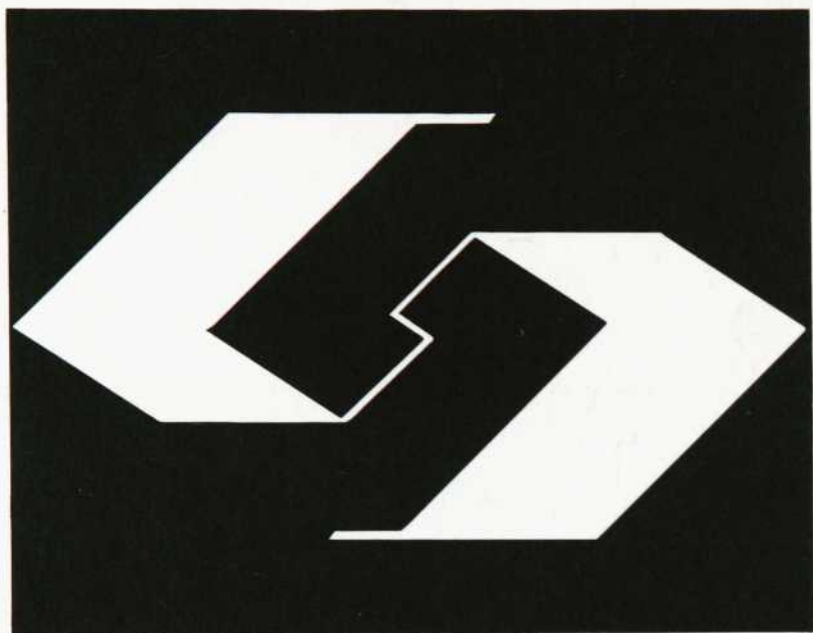
LA SOCIÉTÉ SECOURS MUTUELS
QUÉBÉCOISE

UNE INSTITUTION D'ASSURANCE-VIE
AUX SERVICES EXCLUSIFS DES MEMBRES
DES SOCIÉTÉS NATIONALES DES QUÉBÉCOIS



des régions suivantes :

- La Société Nationale de l'Est du Québec
- La S.N.Q. de la région des Hautes-Rivières
- La S.N.Q. de la région de l'Outaouais
- La S.N.Q. de la région Saguenay Lac St-Jean
- La S.N.Q. de la région de l'Amiante
- La S.N.Q. de la région Richelieu St-Laurent
- La S.N.Q. de la région Richelieu-Yamaska



Saviez-vous que depuis toujours, « La Solidarité » réinvestit ses actifs dans l'économie du Québec.

la Solidarité, c'est notre assurance-vie!

C'est important quand on veut que notre argent travaille pour nous autres.

La Solidarité 
Compagnie québécoise d'assurances sur la vie

BEAUCEVILLE, CHICOUTIMI, QUÉBEC, RIVIÈRE-DU-LOUP, RIMOUSKI,
SHERBROOKE, AMOS, LONGUEUIL, DRUMMONDVILLE, LAVAL
